

REFLETS & NUANCES

LA REVUE DES MÉTIERS DE LA PEINTURE ET DU REVÊTEMENT DE SOL

VIE SYNDICALE
JOURNÉE DES NOUVEAUX PRÉSIDENTS

JURIDIQUE
LA RUPTURE CONVENTIONNELLE

NOUVELLES TECHNOLOGIES
LES SOLUTIONS DE CRM POUR LE BÂTIMENT

ISOLATION THERMIQUE
ISOLANTS POUR FAÇADE,
L'EMBARRAS DU CHOIX !



LA FRANCE DES CHANTIERS

ÉGLISE SAINT-ARBOGAST DE SURBOURG,
UNE RESTAURATION DANS LES RÈGLES DE L'ART

TECHNIQUE
DES REVÊTEMENTS MURAUX
AUSSI FONCTIONNELS QUE DÉCORATIFS



181
OCTOBRE
2019

CLUB ALLIANCE

Fabricants de produits, de matériels ou prestataires de service,
vous constituez l'environnement professionnel
de l'entrepreneur de finition. Le Club Alliance est un lieu privilégié
entre les entreprises membres de l'Union professionnelle
des métiers de la finition et leurs fournisseurs partenaires.



Si vous souhaitez adhérer au Club Alliance
Contactez Yves Labbé : contact@cluballiance.fr



PETITS PEINTRES, PETITS POSEURS GROSSES ENTREPRISES...

Le bâtiment, et plus particulièrement les métiers de la finition, est agité depuis des mois par un débat qui tourne autour de la représentativité, avec des conséquences importantes sur notre quotidien. De plus, cette polémique est totalement inaudible pour l'immense majorité de nos confrères.

Même si le métier de « patron » pour une entreprise de deux compagnons ou de cinquante salariés est différent dans ses missions, en réalité la finalité du management et les bases de la gestion restent la même, à savoir rassurer ses clients et donner confiance en ses collaborateurs. La passion est dans tous les cas identique.

En outre, très souvent les clients, les chantiers, les fournisseurs sont les mêmes, les compagnons sont issus des mêmes formations et les problèmes de recrutement et de qualité sont partagés. De plus, n'oublions pas qu'une petite entreprise a vocation à grandir, à s'adapter et très souvent affronte les mêmes difficultés que les entreprises de taille supérieure.

Le débat actuel visant à fracturer notre corporation entre les entreprises de plus de dix et moins de dix salariés est aberrant et dangereux. Il crée une frontière, certes

invisible sur les chantiers, mais totalement réelle dans la gestion par une distorsion de concurrence, d'accès à la formation, voire de conditions de travail. Il y a plus de grandeur à rassembler qu'à diviser.

Les structures représentatives, appelées aussi corps intermédiaires, sont de plus en plus discréditées dans l'opinion. Le débat actuel, alimenté par la CAPEB, va malheureusement conforter cette image négative auprès de nos clients et de nos compagnons actuels et futurs.

Quels que soient notre taille, nos marchés et nos métiers, nous serons toujours plus forts unis pour affronter les évolutions et les changements nécessaires à notre profession et aborder les nouveaux types de marchés.

Nous avons beaucoup à apprendre les uns des autres et à travailler ensemble sur notre attractivité pour attirer les talents qui demain feront vivre nos entreprises, qu'elles soient artisanales, PME ou grandes entreprises.

Bruno LUCAS

Président de l'Union professionnelle des métiers de la finition



Pensez-y !

Reflets & Nuances est consultable en version numérique

<https://ffb-upmf-app.fr>

Gamme

Ultrasol

RÉALISEZ DES SOLS
À LA HAUTEUR DE VOS EXIGENCES

PEINTURES DE PROTECTION ET DE DÉCORATION DES SOLS



Zolpan a développé la gamme Ultrasol pour tous les sols des lieux à trafic léger, modéré et intense. Complète et polyvalente, elle répond à toutes les exigences (simplicité, rapidité de mise en œuvre, haute durabilité) et offre une qualité esthétique optimale avec une belle diversité de teintes.



L'expertise qui change tout

p.6 VIE SYNDICALE

p.6 NOUVEAUX ÉLUS DE L'UPMF

Une journée enrichissante

p.10 Plateformes de travaux : l'UPMF-FFB réagit !

p.13 La vie des sections

p.14 La France des chantiers

p.16 ACTUALITÉ

p.16 DOSSIER

Le mangagement d'entreprise

p.21 ÉVÈNEMENT

Les Rencontres de la Déco

p.22 JURIDIQUE

La rupture conventionnelle

p.26 VÉHICULES UTILITAIRES

Géolocalisation, pour ne pas perdre le fil

p.28 NOUVELLES TECHNOLOGIES

p.28 LOGICIELS

Les solutions de CRM pour le bâtiment

p.32 TECHNIQUE

p.32 DÉCORATION

Le subtil retour des peintures à effets

p.36 RÉNOVATION

Le Moon retrouve son lustre impérial

p.41 ÉQUIPEMENTS

Du matériel contribuant au confort de pose

p.42 AMÉNAGEMENT

Planchers techniques : quand le sol prend de la hauteur

p.44 DONNÉES ENVIRONNEMENTALES ET SANITAIRES

Des fiches FDES pour les revêtements de sol

p.46 PRODUITS

Des revêtements muraux aussi fonctionnels que décoratifs

p.48 ISOLATION THERMIQUE

Isolants pour façade, l'embarras du choix !

p.57 Questions des entreprises de l'UPMF-FFB

p.60 FORMATION

p.60 COMPÉTITION

À 20 ans, elle décroche le bronze aux 45^e WorldSkills

p.63 OPÉRATION SOLIDAIRE

Quand les peintres rendent le sourire aux enfants

p.69 NOUVEAUTÉS

p.69 Octobre 2019



© STO



© UNIKALO

© WORLDSKILLS



© BLANCOLOR DOMATERRA

NOUVEAUX ÉLUS DE L'UPMF

Une journée enrichissante

Comme chaque année, l'UPMF-FFB conviait ses nouveaux élus, le 19 septembre, à la FFB à Paris, pour mieux leur faire connaître le fonctionnement de leur organisation professionnelle. Synthèse d'une journée riche en échanges et conviviale.

Chaque année, une quinzaine de sections départementales et régionales UPMF renouvellent leur président. Le 19 septembre dernier, ce sont dix nouveaux présidents de sections finition qui ont répondu présents à l'invitation lancée par l'UPMF pour participer à une journée d'accueil et d'échanges organisée à la FFB à Paris. Objectif : mieux leur faire connaître le fonctionnement de leur organisation professionnelle et les services qu'elle rend à ses adhérents. Thomas Cronimus, « Un des meilleurs ouvriers de France » 2019 dans la catégorie peinture d'intérieur et peinture décors nous avait fait le plaisir de se mêler aux participants.

Cette journée a été ouverte par le président Lucas qui après un mot de bienvenue, a rappelé que l'UPMF-FFB est née du rapprochement de l'UPPF (peintres) et de l'UNRST (soliers) en 2014. Le rôle de l'Union est d'accompagner les entreprises adhérentes de la FFB dans l'évolution de leur profession. Mais a-t-il indiqué, cela ne peut se faire sans l'engagement des professionnels et leur passion pour leur métier. Il a exprimé l'espoir les voir régulièrement à Paris, aux rendez-vous de l'Union, comme d'animer leurs sections professionnelles.

La suite de la matinée a été animée par Nicolas Blangy, trésorier de l'Union, qui après avoir souligné l'importance pour les professionnels d'être présents dans les groupes de travail d'élaboration des textes normatifs, explique que des groupes de travail peuvent être créés en région ou au national sur n'importe quel sujet d'importance pour la profession. Par exemple, un groupe avait été créé pour le développement de l'application l'EDTU et un autre sur le numérique dans le bâtiment. La logistique et l'intendance sont gérées par la FFB.

Des maillons indispensables au bon fonctionnement de l'Union

Le président de section départementale a un rôle essentiel de « courroie de transmission » entre l'Union et les adhérents. Il est le mandataire de ses pairs et en



© UPMF-FFB



ce sens, fait remonter les attentes des adhérents vers l'Union. Quant aux présidents régionaux UPMF, ils ont pour missions essentielles d'être le correspondant de l'Union en matière de formation et la valorisation du métier, notamment en participant à l'organisation des concours de l'Excellence.

Nicolas Blangy rappelle que l'Union est au service de l'entreprise et que son rôle est d'accompagner les entreprises adhérentes de la FFB dans les évolutions de leur métier. Elle assure donc notamment une veille technologique, participe à l'élaboration des normes et des règles professionnelles comme aux commissions de refonte des diplômes et titres professionnels.

Informar les entreprises des évolutions de leur métier notamment sur les NF DTU ou la réglementation est une des missions de l'Union. Cette dernière élabore à cet effet des fiches pratiques disponibles sur le site ou sur demande ; et quant aux questions techniques, deux ingénieurs sont à la disposition des professionnels.

Des animations pour les sections

Cette matinée a été l'occasion de présenter la nouvelle application de chantier de l'Union* : l'EDTU pour « l'essentiel des documents techniques utiles ». « Outre les animations techniques traditionnelles dont la liste est disponible auprès de l'Union, cette application peut faire l'objet d'une animation transversale par un ingénieur avec le film sur les relations numériques entre les fabricants et les entreprises. Ces deux animations sont des nouveautés » a expliqué Nicolas Blangy. Ce film produit par l'Union sur la transformation

digitale dans le bâtiment, est la synthèse des échanges entre entrepreneurs et fabricants lors de la Rencontre organisée par le Club Alliance en 2017. Un support d'animation a été réalisé pour aider les AMR à organiser des réunions débats en sections professionnelles. Ce film ainsi que son support d'animation sont accessibles dans la brique « Actualités » de l'application.

La FFB : proximité et expertise

Jérôme Deydier, responsable de l'animation territoriale de la FFB, a poursuivi cette matinée avec la présentation de la Fédération. Avec une fédération par département, la FFB peut jouer pleinement son rôle d'accompagnement et de soutien des entreprises. « Votre fédération départementale est votre interlocuteur privilégié » a-t-il fait valoir. Si sa mission s'articule autour de trois axes essentiels : action d'influence auprès des décideurs, expertise pluridisciplinaire et assistance de proximité, ce sont les deux dernières qui touchent plus directement les entreprises dans leur vie quotidienne.

Le découpage régional des fédérations a suivi la réforme territoriale. Avec trois domaines de compétences : développement économique, formation et social, les fédérations régionales sont un relais indispensable. Elles assurent une unité d'action de l'organisation professionnelle en mutualisant les expériences, les compétences et les moyens. C'est particulièrement vrai dans les domaines techniques avec l'animateur métiers, ou l'environnement.



● ● ● Enfin dernier (et néanmoins essentiel !) échelon de mutualisation : les unions et syndicats de métier. Il y en existe 34, démontrant la richesse et la diversité du bâtiment. Ces unions et syndicats représentent les professions sur un plan national, développent des actions de Recherches et Développement (les PRDM), analysent les besoins en formation et font la promotion des métiers.

Une information montante, descendante et transversale

L'animation territoriale constitue un véritable relais et une remontée des informations du local au national : niveau d'activité des entreprises, situation financière, prix bas, concurrence étrangère, difficultés de trésorerie, mais aussi les tensions dans le réseau, difficulté des Fédérations face à l'environnement local (perte d'adhérents) ...Elle a un vrai rôle d'alerte pour orienter le national sur les réactions aux positions nationales par exemple : acceptation, incompréhension ou opposition.

Cette remontée d'informations est complétée par les collaborateurs de la FFB qui se déplacent fréquemment. Ce partage d'informations peut-être descendant du national vers le local et assurer le relais des actions de lobbying menées par le national et déployées dans les régions et les départements, la politique professionnelle, l'actualité économique, sociale, juridique, formation, etc. Alors qu'il existait un certain cloisonnement des fédérations entre elles, ces frontières semblent peu à peu s'effacer pour laisser la place à la collaboration, au partage et à la mutualisation avec la mise en commun des initiatives. ■

*voir Reflets & Nuances 180 pages 14 et 15

ANIMATIONS TECHNIQUES 2019



NOUVEAU

Prise en main de l'application l'EDTU de l'UPMF pour la gestion des chantiers de finition

POUR LES AMR

La transformation digitale et la relation client fournisseur (rendez-vous sur l'application et téléchargez le kit comprenant le film et les documents d'animation dans la rubrique Actualités)

DÉCOUVREZ LE CONTENU DÉTAILLÉ DE TOUTS LES THÈMES SUR LE SITE DE L'UPMF-FFB <https://ffb-upmf-app.fr>



NOS DEUX INGÉNIEURS MATÉRIAUX DE L'UPMF ANIMERONT CES RÉUNIONS TECHNIQUES

EMPORTEZ TOUS VOS DOCUMENTS SUR VOS CHANTIERS

AVEC L'APPLI EDU VOUS POUVEZ :

- accéder à un outil interactif et collaboratif de **gestion de chantier** utilisable en temps réel sur le chantier par le conducteur de travaux.
- ouvrir à **vos collaborateurs** tout ou partie de ces fonctionnalités.

Téléchargez gratuitement l'appli EDU

Disponible sur Google play | Disponible sur App Store

Liens vers site internet <https://ffb-upmf-app.fr>
Plus d'informations 01 40 69 53 73

FFB UNION PROFESSIONNELLE DES MÉTIERS DE LA FINITION

DÉCOUVREZ L'APPLI EDU

Le propectus de présentation de l'appli l'EDTU est disponible auprès de l'Union. N'hésitez pas à en demander pour vos sections départementales.

MARCHÉS PRIVÉS

- MÉDIATION DE LA CONSOMMATION - MEDICYS

Depuis le 1^{er} janvier 2016, les professionnels doivent proposer à tout consommateur un dispositif de médiation de la consommation. Pour permettre aux entreprises de répondre à cette obligation légale, la FFB a signé un partenariat avec Medicycs permettant aux adhérents qui le souhaitent d'indiquer cet organisme sur leurs documents contractuels. La procédure d'inscription vient d'être simplifiée par Medicycs et des tarifs préférentiels sont réservés aux adhérents de la FFB.

10,11 ET 12
OCT. 2019

3 JOURS POUR DÉCOUVRIR

LES MÉTIERS DU BATIMENT

#CDB2019



ÉLECTION DU PRÉSIDENT DE L'UPMF LE 7 NOVEMBRE

Le 7 novembre prochain, lors du prochain conseil d'administration, aura lieu l'élection du président de l'Union pour les 3 prochaines années. Venez faire entendre votre voix et élire votre futur président !



MARCHÉS PUBLICS ET PME

La Direction des affaires juridiques de Bercy a publié un guide pratique sur l'accès des PME aux marchés publics. Ce guide « faciliter l'accès des TPE-PME à la commande publique » a été réalisé dans le cadre du groupe de travail de l'Observatoire Economique de la Commande Publique (« OECF ») réunissant acheteurs publics et fédérations professionnelles, dont la FFB qui en a profité pour relayer certains sujets sensibles pour nos adhérents.

L'objectif de ce guide est de mutualiser les bonnes pratiques en marchés publics, identifier les comportements pouvant freiner l'accès des TPE-PME à la commande publique ainsi que favoriser l'anticipation et la concertation.

La FFB a notamment insisté sur les points suivants :

- nécessaire amélioration de l'analyse et de la définition des besoins des maîtres d'ouvrage ;
- respect du principe d'allotissement ;
- détermination des critères de sélection et d'attribution ;
- détection des offres anormalement basses (OAB) ;
- versement des avances ;
- disproportion des montants de garantie par rapport à l'objet du marché ;
- respect des délais de paiement ;
- rappel du rôle du maître d'œuvre dans le processus de paiement ;
- respect des règles sur la variation des prix ;
- rappel sur le niveau des pénalités.

Ces échanges ont été l'occasion de convaincre certains acheteurs de respecter davantage ces principes fondamentaux et de dégager plusieurs règles de bon sens. L'idée moteur était de mettre en adéquation les exigences des acheteurs aux capacités des PME.

Le guide est à télécharger à partir du lien suivant :

https://www.economie.gouv.fr/files/files/directions_services/daj/marches_publics/oep/publications/documents_ateliers/pme_commande_publicque/guide_de_bonnes_pratiques.pdf



NOUVELLE IMPULSION POUR LES PROS DE L'ACCESSIBILITE

Après une longue interruption du site, un nouveau site des Pros de l'accessibilité a été mis en ligne au 1er trimestre 2019. Plus simple, plus moderne et plus complet, il répond à toutes les questions des particuliers et des exploitants de commerces et établissements publics au regard de la loi, des obligations et des financements possibles.

Le site permet également de trouver un professionnel de proximité qui a toutes les compétences en matière d'adaptation des logements et de locaux.

Afin de répondre à une demande du réseau concernant la difficulté d'organiser des sessions de formations sur ce domaine, la possibilité de suivre un module en « e-learning » a été validé par le comité de marque. La formation pourra être réalisée sans déplacement par l'intermédiaire d'un « e-learning » adapté aux personnels de chantier. Un « e-learning » développé en partenariat avec la FFB sera disponible dans les prochaines semaines.

Rendez-vous sur : www.travaux-accessibilite.lebatiment.fr

UN NOUVEAU GRAPHISME POUR LE SITE DES COULISSES DU BÂTIMENT !

Le site événementiel des Coulisses du Bâtiment est en ligne. Vous y trouverez toutes les informations sur la 17ème édition qui se déroulera les 10, 11 et 12 octobre prochain. Ce site est régulièrement mis à jour avec les adresses des chantiers et ateliers à visiter. Pour l'alimentation, il est urgent de nous adresser vos fiches d'inscription et les autorisations correspondantes. Ces documents sont aussi nécessaires pour l'assurance et l'envoi des kits. Côté outils de promotion, deux visuels web (post et couverture Facebook) et la signature électronique sont téléchargeables dans l'intranet, rubrique Coulisses du Bâtiment. Pour tout savoir sur les Coulisses du Bâtiment, rendez-vous sur www.coulisses.ffbatiment.fr

DES NOUVELLES DE PHILIPPE BORNE



Après son accident cardiaque de décembre dernier et plusieurs semaines passées à l'hôpital, Philippe Borne nous donne de ses nouvelles. Il va mieux et pense reprendre son activité prochainement. Nous lui souhaitons du courage et une bonne reprise.

Plateformes de travaux : L'UPMF-FFB réagit !

En juillet 2018, sont apparues sur les mur des grandes villes des affiches publicitaires 4 x 3 vantant les « coups de mains » Leroy Merlin avec une annonce peinture + main d'œuvre 4€ le m². Si c'était un coup de maître pour cette enseigne, c'était un mauvais coup pour la profession.



Depuis, des offres émanant de différentes enseignes de bricolage sont apparues. Le développement de ces plates formes de mises en relation jette l'opprobre sur la profession. Les travaux réalisés par des autoentrepreneurs appelés « jobeurs » font donc croire aux particuliers qu'ils bénéficieront d'une prestation (fourniture + pose) à moindre coût. Il y a tromperie car un travail de qualité suppose le recours à une main d'œuvre qualifiée dont le salaire horaire minimum est bien supérieur à ce montant et que les travaux de peinture demandent le respect de la norme NF DTU n°59-1...

Une telle pratique dévalorise le métier de peintre en mentant sur l'étendue de la prestation attendue et sa qualité.

La FFB et l'UPMF ont dénoncé vivement cette pratique trompeuse et déloyale qui porte atteinte aux professionnels du bâtiment, qu'elles défendent, et ont engagé des actions contre Leroy Merlin et sa plateforme de travaux Frizbiz. Après deux mises en demeure envoyées par l'avocat de la FFB à Leroy Merlin et à Frizbiz, cette publicité a été stoppée et les annonces concernant la décoration et la finition ont été modifiées. Il est important que les consommateurs aient conscience, d'une part du coût réel des travaux et d'autre part, de la nécessité d'une assurance pour couvrir les interventions effectuées. Les consommateurs doivent

avoir une grande vigilance quant au recours à ces plateformes.

Juillet 2019, nouvelle campagne sur le service en ligne de Leroy Merlin pour de la « pose à domicile ». On obtient désormais un comparatif de prix entre jobber et professionnel. Par contre, la différence n'est pas justifiée ! Nous assistons là à un nivellement par le bas avec une tromperie évidente pour le client. Ces pratiques sont clairement une incitation au travail dissimulé car ces sites de mise en relation font intervenir des « bricoleurs professionnels ».

La FFB et l'UPMF continuent à réagir vivement et dénoncer de telles pratiques.

La plupart de ces plateformes ne procèdent à aucun contrôle des compétences des « jobbers », et se livrent à des campagnes publicitaires trompeuses ou favorisent le développement du travail dissimulé. Ces pratiques provoquent des destructions d'emplois, portent atteinte à l'image de la profession.

Une Charte des bonnes pratiques (référencement de professionnels qualifiés, respect de l'autonomie commerciales...) a été mise en place par la FFB pour ce type de plateforme. Charte signée par Homly You en 2017 et Pro Héros en 2018.

Votre Union veille et s'engage à réagir par l'intermédiaire de l'avocat de la FFB à chacune de ces annonces qui sont une tromperie évidente à l'égard du consommateur. ■



Systemes de préparation, de dépollution et de sublimation de surfaces



PRODUITS TECHNIQUES
PLOMB, AMIANTE, ...



EFFICACIE DE NATURE
GELS NETTOYANTS NEUTRES
BIODÉGRADABLES
PRODUITS DE PROTECTION



PUISSANCE DOUCE
DÉCAPANTS
BIODÉGRADABLES



www.groupe-licef.fr

758 Rue Du Chat Botté - Z.A.C. Des Malettes - 01700 BEYNOST
Tél. 04 78 31 17 17 - Email : info@licef.fr



Concept Douche

NOUVEAUX DÉCORS 2019



Le Concept Douche Tarkett offre une solution complète et 100% imperméable à l'eau. Il intègre les revêtements de sols, de murs et les accessoires à destination de toutes les salles d'eau. Véritable expert, Tarkett a été l'inventeur du Concept Douche il y a plus de 35 ans pour créer une atmosphère unique dans les établissements de santé et de soins aux personnes âgées mais aussi dans les logements collectifs et l'hôtellerie.

Pour en savoir plus :
www.tarkett.fr

Solution
complète
pour pièces
humides



Tarkett



Vie des sections

MORBIHAN JOURNÉE TECHNIQUE DES MÉTIERS DU BTP

La FFB du Morbihan a organisé le 27 juin une journée technique des métiers du BTP au CFA de Vannes. Au programme donc des ateliers techniques et innovants dédiés aux artisans (électricité, plâtre, métallerie, couverture, finition,...) mais également une conférence sur l'expertise judiciaire et amiable, animée par Véronique Marmorat, présidente du Tribunal de grande instance de Vannes ainsi que des juristes et experts. « C'est un sujet transversal et souvent méconnu de la profession. On veut les informer sur leurs droits et leurs devoirs », ont fait valoir les organisateurs.

Un ingénieur de l'UPMF avait fait le déplacement pour présenter l'Union et les fiches interfaces peintre/plâtrier et peintre/maçon. A la suite de cette intervention, Algo Paint a fait découvrir aux adhérents ses peintures bio-sourcées à base d'algues (voir *Reflets & Nuances d'avril 2019*).

Un buffet convivial a clos cette matinée.



GIRONDE ENTRE TECHNIQUE ET RUGBY

Le pôle aménagements finition de la FFB Gironde, présidé par Bruno Garabos, avait organisé le 6 septembre dernier au Rugby Club de Gradignan, une matinée originale et placée sous le signe de la convivialité, mêlant technique et rugby. Après un accueil casse-croûte, les entrepreneurs ont reçu des informations sur les Unions de métier du plâtre, de la menuiserie et de la peinture. Stéphane Joret, Vice-Président en charge des métiers de la peinture, a présenté l'UPMF, ses équipes, l'application de gestion de chantiers ainsi que les différents textes réglementaires et documents techniques.

Cette matinée a ensuite pris une tournure sportive avec une initiation au rugby par deux joueurs du club et un tournoi de pétanque. Un méchoui a régalé les participants.



INDRE ET LOIRE CONVIVIALE DES PEINTRES

Pour leur première conviviale, les dirigeant(e)s d'entreprises de la section peinture de la FFB 37 ont été conviés par leur président José Grolleau, dans les locaux de l'entreprise tourangelle Abadec. Ils ont été accueillis par les gérants de cette entreprise familiale, Régis et Émilie Héraudeau. Après un tour du propriétaire, les peintres ont pu échanger sur des sujets du moment autour d'un verre bien mérité. José Grolleau et Bruno Poilpré, président de la fédération régionale Centre Val de Loire, ont également fait un compte-rendu de la dernière Assemblée générale de l'UPMF. A la fin de cette rencontre, date a été prise par les participants des prochains Ateliers Techniques de la FFB 37 : le 21 novembre prochain.



CARNET SYNDICAL



CHARENTE- MARITIME PÉGUY JOUSSAUME

Suite à l'élection de Philippe Borne à la présidence de la FFB 17 et de sa démission de son mandat de président départemental de l'UPMF, ce dernier a nommé Péguy Joussaume de l'entreprise Renou Redondeau Peinture à cette fonction.

PACA RENCONTRE RÉGIONALE DES MÉTIERS

Le 24 septembre, une centaine de personnes répondaient à l'invitation du président de la FFB PACA, Philippe Piantoni, qui organisait une Rencontre régionale des métiers au golf de la Salette, à Marseille. La matinée s'est déroulée en deux temps. Après un accueil café, les participants se sont retrouvés par métier. L'UPMF y a présenté son application de gestion de chantier l'EDTU. Ensuite, une réunion plénière transversale était organisée autour du thème : La construction en PACA d'aujourd'hui vers demain. Un cocktail déjeunatoire a réuni les participants et une initiation au golf poursuivait cette journée qui a été très appréciée des participants.



La France des chantiers

ÉGLISE SAINT-ARBOGAST DE SURBOURG, UNE RESTAURATION DANS LES RÈGLES DE L'ART

Les travaux de restauration des intérieurs et des vitraux de l'église Saint-Arbogast de Surbourg ont été réalisés dans les règles de l'art tout en respectant les différentes époques historiques de l'édifice. Tout d'abord, deux couches de badigeon à la détrempe jaune et rouge, selon la zone à traiter, ont été appliquées à la brosse sur l'ensemble des élévations enduites. Par la suite une patine effet ancien a été réalisée à la brosse à badigeon sur la teinte jaune et une patine effet moucheté a été réalisée à l'éponge sur la teinte rouge. Ce produit a été utilisé afin de pouvoir conserver toute trace de décors pour de futures restaurations. Pour finir, afin de restituer les décors du XVI^e siècle, l'entreprise a effectué une longue et minutieuse recherche de décors, suivi d'un rapport répertoriant toutes les traces de teintes et de décors retrouvées sur les piliers et les colonnes.



ENTREPRISE
PEINTURES ECODURABLES
MICHEL ESCHLIMANN
9a rue des Alliés
67114 ESCHAU



MAÎTRISE D'ŒUVRE
2BDM
CHRISTOPHE BOTTINEAU
Architecte en Chef des
Monuments Historiques
60/62 rue d'Hauteville
75010 Paris



MAÎTRISE D'OUVRAGE
COMMUNE DE SURBOURG
2 rue du Général de Gaulle
67250 Surbourg

OUVRAGE
AVANT
RÉNOVATION

2 3 4

OUVRAGE
APRÈS
RÉNOVATION

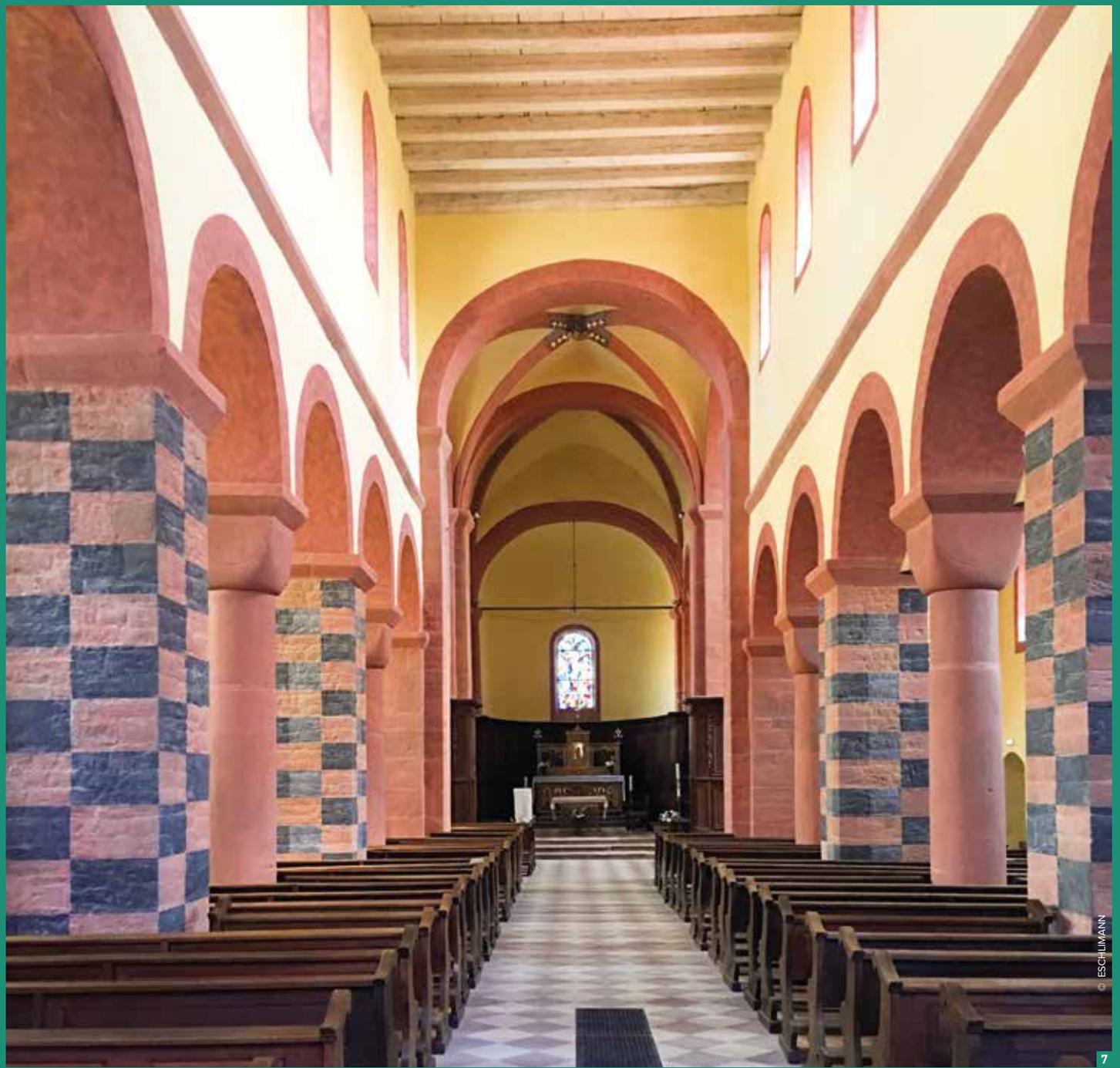
1 5 6 7



© ESCHLIMANN

1





© ESCHLIMANN

2

© ESCHLIMANN

7



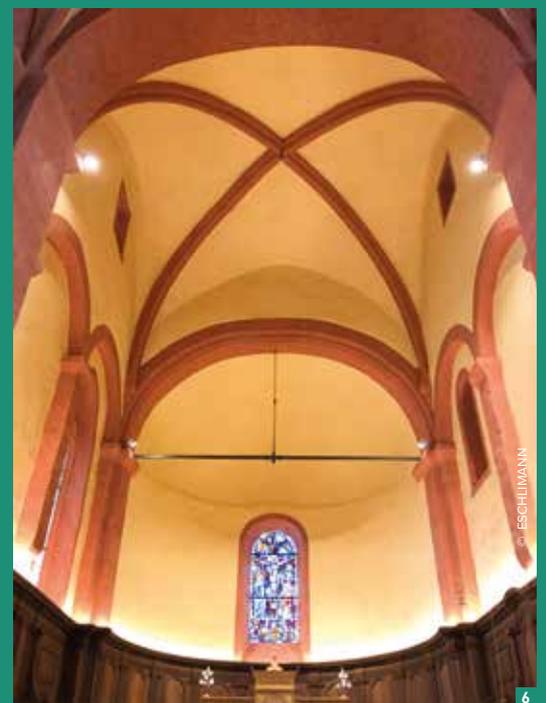
© ESCHLIMANN

3



© ESCHLIMANN

4



© ESCHLIMANN

5

© ESCHLIMANN

6

DOSSIER

Le management en entreprise : la FFB vous accompagne

ACTUALITÉ



Diriger une entreprise demande des qualités à la fois organisationnelles, humaines et donc managériales. Pour vous accompagner dans ces démarches, la FFB propose toute une série de dispositifs et de solutions à destination des chefs d'entreprises, petites et grandes. Explications avec Laetitia Assali, délégué général adjoint et Jean-François Gorre, directeur de la formation à la FFB.


 P

our un dirigeant de TPE ou de PME, le « management » est une notion vaste qui englobe de nombreux sujets. Il peut s'agir tout autant d'identifier son marché, de dresser le diagnostic de ses compétences, de former ses équipes en conséquence que de bien accueillir ses salariés ou de développer une politique de prévention, entre autres démarches. « Afin d'aider l'entrepreneur à aborder plus facilement tous ces sujets, la FFB a créé et mis à disposition de ses adhérents un certain nombre de ressources dont certaines élaborées paritairement », souligne la FFB.

Des solutions pour anticiper

Parmi ces outils, citons le site metiers-btp.fr. « À travers cet Observatoire prospectif des métiers et des qualifications du BTP, le chef d'entreprise accède à des données qui lui permettent de réfléchir à son environnement économique et d'anticiper les besoins en matière d'emploi, de compétences et de formation », explique la FFB. À noter que Bâtiment Actualités, bimensuel publié par la FFB pour ses adhérents, offre également des éclairages réguliers sur les problématiques de management. Autre ressource : GPS Artisans. Exclusivement dédié aux adhérents de la Fédération, ce site leur permet d'accéder via ffbatiment.fr à tout un parcours les aidant à prendre des aspects liés au management de l'entreprise : gestion des salariés, relation clients, partenaires gestion, établir un devis, etc. Un module, en particulier, le Quiz Autofocus, aide l'entrepreneur à définir son mode d'organisation. « GPS Artisans fait aussi le lien avec l'environnement de l'entreprise (fiscal, technique, etc.), ce qui est primordial pour définir une politique de management », précise la FFB. À noter que ce dispositif peut très bien être utilisé par les PME également.

Une entreprise repose avant tout sur son capital humain, qu'il s'agisse des dirigeants comme des collaborateurs. Aussi il est important pour le chef d'entreprise d'anticiper la question des « hommes clés ». Que ce soit à travers ce dispositif ou d'autres, il est essentiel d'anticiper cette question des hommes clés, en dressant une pyramide des âges, en anticipant les départs en retraite et en les

mettant en perspective par rapport aux compétences présentes dans l'entreprise.

La prévention aussi

La prévention est elle aussi un axe essentiel du management. « Dans ce domaine, l'action de la FFB se décline à travers l'OPPBTP et des services de santé au travail BTP dans certaines régions, rappelle utilement la FFB. Et de nombreux outils sont mis à disposition des adhérents. Il y a bien sûr le site preventionbtp.fr mais aussi les agences locales de l'OPPBTP. Mais l'une des ressources phares cette année est le DU Prems, c'est-à-dire le document unique spécifiquement destiné aux TPE du BTP et qui leur permet d'identifier les cinq risques majeurs pour elles. Un document précieux, qui amène les chefs d'entreprise à s'interroger — et se réinterroger — sur la pertinence de leur démarche prévention. »

Par ailleurs, nous citons plus haut l'importance de l'accueil des collaborateurs. « La façon de recevoir dès le premier jour un nouvel embauché ou un apprenti va avoir un impact sur sa motivation future. Précisément un outil « Livret d'accueil » est mis à la disposition des adhérents. Il délivre aussi des conseils pour personnaliser l'accueil. Quant au processus de recrutement lui-même, il pourra être appuyé par les fiches métiers accessibles sur metiers-btp.fr.

Volet social : des solutions existent

Dernier volet enfin : les outils sociaux de l'entreprise, en particulier le dispositif d'intéressement destiné à motiver les collaborateurs. « Il existe ainsi un dispositif facultatif de participation, créé dès 1969, explique la FFB. En 2003, la fédération mettait à disposition de ses adhérents des outils PERCO et PEI. En 2018, un accord d'intéressement de branche a été conclu. Dans ce cadre, une TPE peut utiliser un dispositif standard. Si elle souhaite apporter une modification à la solution proposée, elle peut conserver le socle existant et l'aménager avec les options souhaitées, en passant dans ce cas par un accord d'entreprise. Sa fédération départementale est à sa disposition pour l'accompagner à ce sujet. » Social toujours : n'oublions pas les aides Pro BTP, qui accompagnent l'insertion des jeunes (aide

● ● ●

●●● à l'achat du premier véhicule, au permis de conduire de l'apprenti, etc.).

En tout état de cause, quels que soient les outils exploités, une bonne utilisation doit avant tout se fonder sur la stratégie définie par le chef d'entreprise... qui ne doit d'ailleurs pas oublier sa propre formation. ■



FABIEN CHEVEAU

**DIRIGEANT DE L'ENTREPRISE
BAILLY FRÈRES À DEMIGNY,
EN SAÔNE-ET-LOIRE • 10 SALARIÉS**

« Il existe des réglementations et des obligations RH pour les petites entreprises comme la mienne mais, en réalité, il est plus important d'être présent pour ses ouvriers lorsqu'ils en ont besoin. C'est la relation humaine qui prime. Avec 10 salariés — notre point d'équilibre —, notre entreprise se comporte comme une entreprise familiale. Les règles sont beaucoup plus souples que dans les grosses structures. Il est vrai qu'il faut veiller à l'application de la législation en vigueur pour ce qui concerne la paie et la sécurité des salariés notamment, mais la gestion des ressources humaines dans ce type d'entreprise est sensiblement plus proche de la relation humaine qu'elle ne revêt un caractère juridique.

Comptetenude notre effectif, le recrutement d'une personne dédiée à la gestion des ressources humaines ne présente que peu d'intérêt. Aussi, j'ai plusieurs casquettes dont celui de DRH. Mais je comprends qu'un service à part entière soit nécessaire dès lors que l'entreprise s'agrandit ou qu'elle compte plus de 20 salariés. »



DANIEL RINGWALD

**DRH DU GROUPE LUCAS
PAYS DE LA LOIRE, BRETAGNE
850 SALARIÉS**

« Dans un groupe comme le nôtre, la structure RH est au service des sociétés de production. Les Ressources humaines ne sont pas une contrainte mais c'est un outil de gestion mis à notre disposition et qu'on doit faire en sorte d'utiliser au mieux. La réglementation sociale évolue énormément et nous avons l'obligation de nous tenir informer des nouveaux textes au fur et à mesure qu'ils paraissent. Notre rôle est de faire en sorte que tout fonctionne bien, pour qu'il n'y ait pas de problème sur les chantiers. Nous gérons de l'humain et il faut être à l'écoute des gens.

En tant que DRH d'un groupe comme Lucas, je suis responsable de l'émission des fiches de paie et de la mise à jour de la réglementation administrative et sécuritaire. Mais mon périmètre d'actions ne s'arrête pas là. Pour garder l'entreprise performante, un directeur des ressources humaines doit rester attentif à l'évolution professionnelle des salariés et à la bonne gestion de leurs compétences. À ce titre, je mets en place un plan de formation, gère sa mise en œuvre ainsi que l'évaluation des résultats. La valorisation des carrières et le développement des compétences individuelles et collectives résonnent comme une évidence : il apparaît dans l'intérêt de tous d'avoir du personnel bien formé. Le rôle du DRH est par conséquent essentiel puisqu'avec la direction, c'est lui qui a pour mission de veiller au bon développement de l'entreprise et qui doit concilier cet objectif avec la réalité économique »



ENTRETIEN PROFESSIONNEL, ENTRETIEN ANNUEL D'ÉVALUATION : QUELLES DIFFÉRENCES ?

FOCUS

L'entretien professionnel est une obligation légale à la différence de l'entretien annuel d'évaluation qui relève, lui, d'une pratique managériale.

Leur finalité ? L'entretien annuel consiste à apprécier les compétences du salarié et ses performances dans une équipe et au sein d'une organisation de travail. Ce rendez-vous annuel porte également sur l'évaluation de l'atteinte des objectifs de l'année précédente et sur la définition des objectifs de l'année à venir. Plus global, l'entretien professionnel se concentre sur les aspirations du salarié, ses souhaits d'évolution, de formation.

L'entretien professionnel est obligatoire au moins tous les 2 ans (à partir de l'entrée dans l'entreprise, puis de la date de l'entretien précédent), mais l'employeur peut toujours décider d'organiser des entretiens professionnels une fois par an. À noter : un accord collectif peut aussi modifier cette périodicité. Dans la pratique, des entreprises ont pu dans le passé intégrer des éléments de l'entretien professionnel dans leur entretien annuel d'évaluation. Désormais, ces deux entretiens peuvent se dérouler sur un même temps mais ils feront l'objet d'une traçabilité différente ; l'entretien professionnel devant être consigné sur un support distinct.

« Il ne faut pas prendre ces entretiens comme une contrainte mais plutôt comme une opportunité, insiste Daniel Ringwald, directeur des ressources humaines du groupe Lucas. Avoir un entretien tous les ans ou tous les deux ans est en effet un moyen de mieux connaître ses salariés. Être à l'écoute de leurs besoins va dans l'intérêt de l'entreprise. Donner la possibilité à chacun de développer ses compétences est important. Ne pas le faire, ce serait prendre le risque d'un départ et ce n'est pas dans l'intérêt du groupe de perdre ses talents. À ce titre, les entretiens, a fortiori l'entretien professionnel, sont un véritable acte de management. »



© FOTOLIA



Pensez-y !

Reflets & Nuances
est consultable en
version numérique

<https://ffb-upmf-app.fr>

Excel



Laques en phase aqueuse pour la décoration haut de gamme



Atteindre l'Excellence!



www.soframap.com

ÉVÈNEMENT

Les Rencontres de la Déco



Le 12 septembre, la Fédération nationale de la décoration et son Club Partenaires ont créé un véritable évènement à la Cité de l'Architecture et du Patrimoine rassemblant la filière professionnelle de la décoration dans un contexte convivial, moderne et dynamique.

Persuadé qu'une des clés de la réussite de la filière sera le rapprochement et l'échange, Philippe Jouveaux, président de la Fédération Nationale de la Décoration, a réussi à mobiliser lors d'une journée le 12 septembre à la cité de l'Architecture et du Patrimoine, 250 acteurs, industriels, couvrant l'ensemble des univers métiers de la filière professionnelle de la décoration : peintures, revêtements de sols et murs, traitement du bois, outillage à main, électroportatif, matériel et consommables,... auxquels il faut ajouter les distributeurs de la FND (Fédération nationale de la décoration), les représentants de la branche peinture de la Capeb et de la FFB et des institutionnels. Il s'agit là d'une ouverture représentative de la filière qui prend en compte tous les enjeux de nos marchés.

Les objectifs de cet évènement étaient triples :

- Rassembler les acteurs de la filière ;
- Échanger sur les enjeux de notre filière ;
- Proposer des solutions concrètes et innovantes.

Avec cet évènement, animé par le journaliste Stéphane Thébaud de l'émission La maison France 5, une première pierre est posée. C'est une opportunité, mais aussi

un besoin pour que tous les acteurs entrent dans une démarche constructive, vertueuse et audacieuse pour construire l'avenir et engager des actions communes.

Depuis le lancement du Club Partenaires* élargi en avril dernier, 4 groupes de travail ont été créés, composés d'acteurs de la filière pour réfléchir à des thématiques précises et surtout aux solutions concrètes qui pourraient être apportées.

Ce sont les premières conclusions de ces travaux qui ont été restituées à travers différentes tables rondes :

- Quel avenir pour le négoce dans un monde qui s'ubérise ?
- Quel avenir pour notre filière ?
- La vision de nos professionnels
- Rêvons, le futur
- La formation pour rester les meilleurs

À l'issue de ces premières rencontres, Philippe Jouveaux a invité de nouveau tous les partenaires (y compris l'UPMF !) à rejoindre ces GT ou à en constituer de nouveaux, sur l'environnement, la prescription ou autres sujets qui resteraient à déterminer.

Ces échanges se sont terminés par une visite de la Cité de l'architecture et de l'exposition en cours. ■

*Le Club partenaires de la FND a été lancé fin 2017 avec une dizaine de fournisseurs volontaires. En avril 2018, Philippe Jouveaux, décide d'ouvrir plus largement cet espace qui accueille aujourd'hui plus de 90 industriels de la filière couvrant tous les univers métiers.

La procédure de rupture conventionnelle du contrat de travail



La rupture conventionnelle, régie par les articles L. 1237-11 et suivants du Code du travail, est un dispositif qui permet à l'employeur et au salarié de convenir d'un commun accord des conditions de la rupture du contrat de travail.

Du point de vue du salarié, le principal intérêt de la rupture conventionnelle réside dans le fait qu'elle ouvre droit au bénéfice de l'assurance-chômage.

Du point de vue de l'employeur, c'est l'absence de motif à invoquer au soutien de la rupture qui présente le principal intérêt.

Champ d'application

La rupture conventionnelle ne concerne que le contrat de travail à durée indéterminée. Par conséquent, il n'est pas possible de recourir à ce dispositif pour rompre un contrat de travail à durée déterminée.

La rupture conventionnelle ne s'applique pas aux ruptures de contrats de travail résultant :

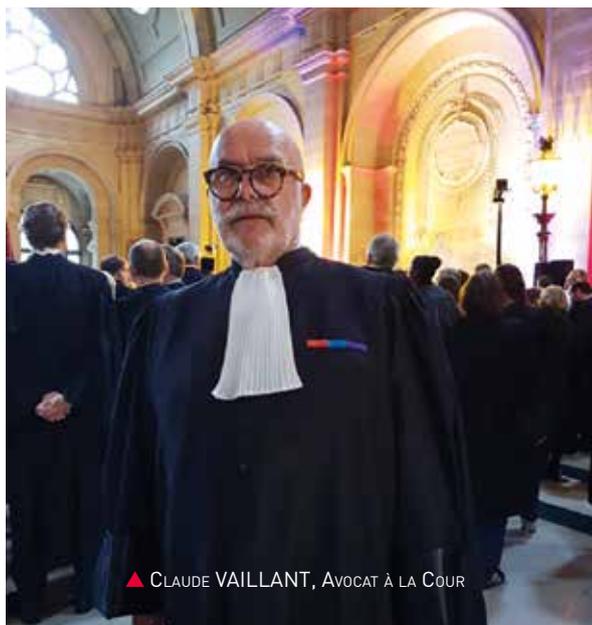
- des accords collectifs de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences,

- des plans de sauvegarde de l'emploi.

La procédure de rupture conventionnelle n'est pas applicable s'il s'agit d'échapper aux dispositions protectrices du salarié en matière de licenciement économique.

La rupture conventionnelle peut être conclue avec un salarié dont le contrat de travail est suspendu et qui ne bénéficie d'aucune protection particulière à ce titre (ex. : congé parental d'éducation, congé pour création d'entreprise, etc.).

En revanche, l'employeur ne peut pas signer une rupture conventionnelle chaque fois que le salarié bénéficie d'un régime de protection particulier, comme un congé maternité, un arrêt de travail imputable à un accident du travail ou une maladie professionnelle, etc. La rupture conventionnelle du contrat de travail du salarié protégé (délégué du personnel, membre du



▲ CLAUDE VAILLANT, AVOCAT À LA COUR

comité d'entreprise, délégué syndical), est soumise à l'autorisation préalable de l'inspecteur du travail et non à l'homologation du directeur départemental du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle (DDTEFP).

Contexte amiable

La rupture conventionnelle ne doit pas intervenir dans un contexte litigieux. En effet, il ne s'agit pas d'une transaction, et le salarié dispose d'ailleurs d'un délai d'un an, à compter de la date d'homologation de la convention, pour former un recours contre cette dernière, devant le conseil de prud'hommes. Il en résulte qu'une rupture conventionnelle homologuée par le DDTEFP peut néanmoins être remise en cause par le conseil de prud'hommes.

Entretien(s) préalable(s)

Le principe et les modalités de la rupture conventionnelle se définissent lors d'un ou plusieurs entretien(s), au cours duquel/desquels le salarié peut se faire assister par une personne de son choix appartenant au personnel de l'entreprise, quand celle-ci est pourvue de délégués du personnel ou d'un comité d'entreprise. En l'absence de représentants du personnel, le salarié peut se faire assister par un conseiller du salarié, comme en matière de licenciement.

Le salarié trouvera cette liste :

- ou bien à la mairie de son domicile,
- ou bien à l'inspection du travail dont dépend l'employeur.

Si le salarié choisit de se faire assister, l'employeur a lui-même la possibilité de se faire assister par un membre du personnel ou, dans les entreprises de moins de 50 salariés, par une personne appartenant à son syndicat ou par un autre employeur relevant de la même branche.

Il n'est pas nécessaire de formaliser les entretiens ; en particulier, l'employeur n'a pas à convoquer le salarié, et il n'y a pas de compte-rendu d'entretien à établir.

Contenu de la convention

La convention définit les conditions de la rupture du contrat de travail, et notamment le montant de « l'indemnité spécifique de rupture conventionnelle » versée au salarié.

La rupture conventionnelle doit obligatoirement être matérialisée sur un formulaire administratif-type, mais il est conseillé d'établir en outre une convention distincte, afin de régler les conséquences de la rupture du contrat de travail : droit individuel à la formation, portabilité de la prévoyance, clause de non-concurrence, etc.

En tout état de cause, la convention doit fixer la date de rupture du contrat de travail, qui ne peut intervenir avant le lendemain du jour de l'homologation de la convention par l'administration, mais qui peut être postérieure.

Sauf accord express des parties, le contrat de travail continue de s'exécuter normalement pendant tout le temps que dure la procédure d'élaboration et d'homologation de la convention, et jusqu'à la date fixée pour sa rupture.

Il est cependant possible de convenir d'une dispense d'activité (payée) pendant le temps de la procédure.

Indemnité spécifique de rupture conventionnelle

À l'occasion de la rupture conventionnelle, le salarié doit percevoir une « indemnité spécifique de rupture conventionnelle. »

Son montant ne peut être inférieur au montant de l'indemnité légale de licenciement, ou de l'indemnité conventionnelle, si cette dernière est plus favorable au salarié.

Impôt sur le revenu

L'indemnité de rupture est exonérée d'impôt sur le revenu, quelle que soit la valeur de l'indemnité versée, traitée à ce titre comme une indemnité de rupture dans le cadre d'un PSE.

Cotisations de sécurité sociale

L'indemnité de rupture, par ailleurs totalement exonérée d'impôt sur le revenu sans limite (régime identique à celui observé en cas de PSE) est :

- Exonérée de cotisations sociales, dans la limite d'un montant fixé à 2 PASS (soit 79.464 € en 2018) ;
- Soumise dès le 1^{er} euro, si le montant des indemnités versées est supérieur à 10 PASS (397.320 € en 2018) ou 5 PASS (198.660 € en 2018) s'il s'agit d'un mandataire social (application du régime des « parachutes dorés »).

Cotisations CSG/CRDS

L'indemnité de rupture est :

- Exonérée de CSG/CRDS, dans la limite du montant prévu par la convention collective de branche, l'accord professionnel ou interprofessionnel ou à défaut par la

●●● loi, ou en l'absence de montant légal ou conventionnel, à hauteur de l'indemnité légale ou conventionnelle de licenciement (n'est donc pas prise en considération présentement les montants éventuellement fixés par accord d'entreprise ou d'établissement) ;

■ Soumise dès le 1^{er} euro, si le montant des indemnités versées est supérieur à 10 PASS (397.320 € en 2018) ou 5 PASS (198.660 € en 2018) s'il s'agit d'un mandataire social (application du régime des « parachutes dorés »).

Nota : la fraction éventuellement soumise aux contributions CSG/CRDS ne peut être inférieure au montant assujéti à cotisations, et ne bénéficie d'aucun abattement (sommes n'ayant pas la qualité de revenus).

Forfait social

Les indemnités de rupture conventionnelle collective sont totalement exonérées de forfait social (Précisions apportées par lettre ministérielle du 28 juin 2018).

Délai de rétractation

A compter de la date de signature de la convention par l'employeur et le salarié, chaque partie dispose d'un délai de 15 jours calendaires pour exercer ce droit de rétractation. En cas d'exercice de la faculté de rétractation, la rupture conventionnelle est sans objet et le contrat de travail se poursuit normalement.

Homologation

À l'issue du délai de rétractation, la partie la plus diligente adresse une demande d'homologation à la DIRECCTE (Direction Régionale des Entreprises, de la Consommation, de la Concurrence, du Travail et de l'Emploi), comprenant un exemplaire du formulaire administratif-type et un exemplaire de la convention de rupture.

Le DDTEFP dispose d'un délai d'instruction de 15 jours ouvrables, à compter de la réception de la demande, pour s'assurer du respect de la liberté de consentement des parties et des conditions prévues par les textes : respect des règles relatives à l'assistance des parties, au droit de rétractation, au montant minimal de l'indemnité spécifique de rupture conventionnelle, etc. A défaut de notification dans ce délai, l'homologation est réputée acquise (homologation « tacite »).

Si l'homologation est refusée dans le délai de 15 jours ouvrables, les parties restent liées par le contrat de travail, qui doit continuer de s'exécuter dans les conditions habituelles.

Fin du contrat

En cas d'homologation expresse ou tacite, le contrat de travail est rompu. La date de rupture du contrat se situe au plus tôt le lendemain de l'homologation, mais peut être postérieure, si les parties en ont décidé ainsi.

A l'issue du contrat, l'employeur doit remettre au salarié un certificat de travail, un exemplaire de l'attestation Pôle emploi, et son solde de tout compte.

La rupture conventionnelle du contrat de travail ouvre droit, dans les conditions de droit commun (activité préalable suffisante, recherche active d'emploi...), au bénéfice de l'allocation d'assurance chômage. ■



BATIMAT | PARC DES EXPOSITIONS PARIS NORD VILLEPINTE 2019
Tout pour réussir les chantiers du bâtiment | 04-08 NOV



LA FFB À BATIMAT

La Fédération Française du Bâtiment sera présente au Mondial du bâtiment, Paris Nord Villepinte, du 4 au 8 novembre, hall 6, allée G, stand n°30.

Un espace « Fier d'être artisan » y sera à votre disposition, où vous pourrez découvrir les outils et les actions développés par la FFB.

Tout au long de la semaine, des Rencontres de l'artisanat et des conférences sur le lean management ou sur l'intelligence artificielle seront organisées pour vous.

À signaler : Semin accueillera les peintres pour leur présenter ses solutions dédiées le mardi, mercredi, jeudi de 17h à 19h. PRB sera également présent.

Les services de la FFB seront mobilisés et les experts répondront à toutes vos questions. Le badge visiteur vous donne accès aux trois salons du Mondial du bâtiment : Batimat, Interclima et Idéobain.

Cette année, des TGV et des bus sont affrétés par votre fédération pour faciliter votre déplacement.

Utiliser le code BMV19FSUMP pour obtenir une invitation gratuite au Salon BATIMAT 2019. ■

Brèves



GERFLOR AU SERVICE DU MUSÉE DES CONFLUENCES DE LYON

Le groupe Gerflor est mécène de la nouvelle exposition « Mini-Monstres, les invisibles » organisée par le musée des Confluences de Lyon du 26 juin 2019 au 3 mai 2020. A travers un accord de mécénat en nature et en compétences inédit dans l'histoire du musée des Confluences, les experts techniques et les designers de Gerflor ont relevé le défi de participer au caractère immersif de l'exposition en proposant et réalisant avec les scénographes les sols et les décorations murales des différents espaces.

En collaboration étroite avec les équipes du musée, le groupe Gerflor a fourni et installé 76 m² d'une nouvelle offre de revêtements de sol, le Taralay Impression Numérique, et 26 m² de revêtements muraux SPM Decoprint. ■

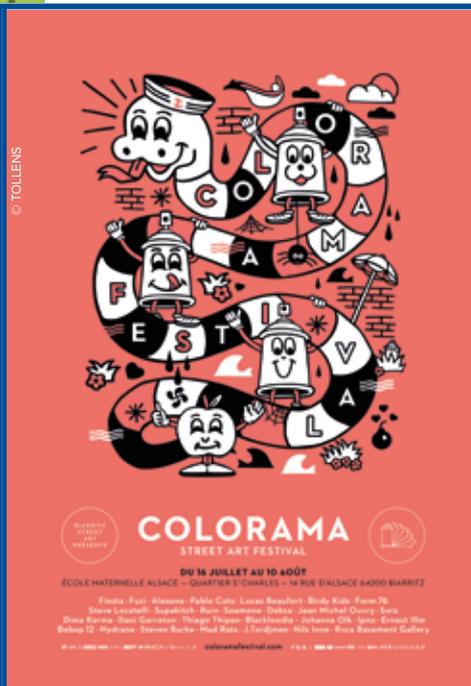


L'ARTISTE JÉRÉMY GOBÉ EN RÉSIDENCE AU SEIN DU SITE INDUSTRIEL WEBER DE SERVAS

Après avoir accueilli, il y a deux ans, une plasticienne au sein de son siège social, Weber poursuit l'expérience d'inviter des artistes sur ses sites industriels pour créer une dynamique nouvelle et originale tournée vers la co-créativité et la rencontre inattendue de deux mondes : l'un industriel et l'autre artistique.

D'octobre 2018 à août 2019, sur le site de Servas (Ain), Weber a fédéré 80 collaborateurs dans une aventure artistique aux côtés de Jérémy Gobé, avec en fil rouge la notion d'apport mutuel : comment l'artiste insuffle sa liberté et son inventivité dans un environnement industriel et comment des process de fabrication rigoureux lui permettent, en retour, de s'inspirer et créer des œuvres uniques.

Les œuvres créées au cours de cette résidence sont à découvrir dans le cadre de l'exposition associée à la Biennale d'Art Contemporain de Lyon, du 18 septembre 2019 au 5 janvier 2020, à la Fondation Bullukian, ainsi que du 20 septembre 2019 au 5 janvier 2020 au monastère royal de Brou. ■



TOLLENS PARTENAIRE PEINTURE OFFICIEL DU LE COLORAMA STREET ART FESTIVAL DE BIARRITZ

Le Colorama Street Art Festival de Biarritz revient pour une 4ème édition, avec cette année encore, Tollens comme partenaire peinture officiel. L'expert des peintures fera don de pots afin de redonner son éclat à un lieu abandonné, théâtre des événements qui jalonnent le festival.

Cette année c'est la teinte Libving Coral de la collection Pantone, élue couleur de l'année 2019, qui a été sélectionnée et qui servira à repeindre les murs sur lesquels les artistes laisseront libre court à leur imagination. ■

STO SOUTIEN LA CONSTRUCTION D'UNE CLINIQUE POUR ENFANTS

Grâce notamment au soutien du groupe Sto, spécialiste des systèmes d'isolation thermique de façades, une clinique spécialisée dans le traitement des enfants souffrant de fente labiale et palatine a été ouverte à Oujda, au Maroc en avril dernier. Dans cette région frappée par la pauvreté, une proportion d'enfants supérieure à la moyenne naît avec une fente labiale et palatine, une déformation gênante pour boire, manger, respirer et parler, et qui, selon sa gravité, peut avoir des conséquences fatales, surtout dans les régions où les soins médicaux sont insuffisants. ■



Géolocalisation, pour ne pas perdre le fil

La géolocalisation permet aux PME/TPE de mieux maîtriser leur flotte et par ricochet, leur activité. Cet équipement autorise en effet, un suivi permanent des véhicules sur le terrain.



Des systèmes de géolocalisation présentent bien des atouts. Arrivés voilà une bonne vingtaine d'années en France, ces logiciels de télématique embarqués prennent la forme de petits boîtiers électroniques. Dotés d'une puce GPRS, ils fonctionnent via le système GPS du téléphone portable. Ils tracent les véhicules d'une entreprise en temps réel. S'ils ont pu à leurs débuts, être considérés comme des sortes de mouchards, ce temps est révolu. « Les salariés ont compris que ces outils leur sont aussi souvent favorables », confirme Nicolas Carbonnel, directeur des ventes SMB Acquisition et Croissance chez Masternaut. D'ailleurs, dans certaines entreprises, les dirigeants conduisent un véhicule équipé de ce système pour donner l'exemple.

Quels avantages ?

Voici quelques-uns des aspects positifs que peut véhiculer la géolocalisation :

- Elle permet de suivre précisément l'activité des conducteurs. « On sait exactement à quel moment un VUL démarre, quand il s'arrête ou encore le temps qu'il passe en pauses », se félicite le responsable de Masternaut.
- Son installation entraîne en général, une réduction des temps de transport. « Les haltes "à rallonge" se raréfient », ajoute notre interlocuteur.
- Elle rassure le client. En cas de coup de fil, on peut lui dire clairement où est l'employé, dans combien de temps il sera sur le chantier...





- Elle détermine au plus juste, le nombre d'heures travaillées. L'informatique décèle en effet, aussi bien les salariés qui commencent à 5 heures du matin que les autres. De ce fait, elle aide à définir avec précision, les heures supplémentaires réalisées.
- « En automatisant et simplifiant le process administratif, la géolocalisation réduit les possibilités d'erreurs. Les TPE fonctionnaient jusque-là, sur la base du déclaratif », rappelle Nicolas Carbonnel.
- Enfin, le système permet de fixer au plus juste, la durée d'une intervention. Il suffit de se caler sur le temps passé par, par exemple, une camionnette sur un chantier. La facturation client est mesurée à la demi-heure près, sans contestation possible.

L'éco-conduite, petite fille de la géolocalisation

Les logiciels de géolocalisation proposent aussi la fonction éco-conduite qui permet de réaliser des économies. Aujourd'hui, les boîtiers sont raccordés au Bus Scan, le cerveau des autos. Ils y récupèrent les infos données par l'accéléromètre. Cet outil qui équipe tous les VUL modernes, remonte des données permettant d'analyser assez finement la conduite des chauffeurs. Il détecte freinages trop tardifs ou violents, vitesse de pointe excessive, ou virages trop rapides... Les logiciels de géolocalisation sont capables de "trier" les bons conducteurs des mauvais (20 % de l'ensemble) et des très mauvais (5 %). « Ces derniers ne tardent pas à revenir dans le droit chemin. Dès qu'ils savent qu'un boîtier est installé sur leur VUL, on constate un changement radical du comportement des "chauffeurs/chauffards" », se félicite Nicolas Carbonnel. Ils lèvent le pied, leur consommation diminue et leur accidentologie aussi. « C'est une bonne chose. Une conduite "olé-olé" entraîne en effet, jusqu'à 60 % de consommation de carburant en plus. Elle induit aussi des frais d'entretien supplémentaires. En moyenne, elle pénalise un budget VUL de plusieurs milliers d'euros par an », affirme notre interlocuteur. Ce point n'est pas négligeable à une époque de chasse au gaspi tous azimut. Un abonnement de géolocalisation qui coûte en moyenne une quinzaine d'euros mensuel, est de ce fait, vite rentabilisé. ■

Les VUL passent aussi à la norme WLTP

Depuis le 1^{er} septembre dernier, soit un an après les VP, tous les VUL sont tenus de respecter la norme européenne WLTP. En fait, l'obligation était déjà appliquée aux nouveaux utilitaires. A présent, c'est au tour des modèles en cours de carrière de se conformer à ce "cycle de conduite automobile".



Gilets jaunes : radars vandalisés, facture salée

Au pire de la crise des "gilets jaunes", le parc de radars fixe était inopérant à 75 %. Montant estimé des dégâts : 360 millions d'euros, correspondant à 300 millions de manque à gagner et 60 millions de réparations. Las, les nouveaux équipements, radars-tourelles notamment, sont beaucoup plus performants... Tout ça pour ça !

La distribution de super-éthanol bientôt étendue ?

En France, on compte plus de 1100 stations proposant du super-éthanol. Pas suffisant selon certains députés qui ont déposé une proposition de loi visant à forcer toutes les stations services à en proposer. Proposé à 0,68 euro le litre, ce carburant meilleur marché que les autres, est un mélange d'essence sans plomb et de 65 % de biocarburant minimum.



Mercedes Pro Connect : l'éco-conduite en plus

La solution de connectivité de l'Etoile Mercedes Pro Connect, propose désormais un module d'éco-conduite. Le service inclut le pack "Analyse efficiente du style de conduite" doté de l'outil d'éco-conduite "Drive Style Monitor". Le système se base sur la consommation, les accélérations ou encore le style de conduite. Il doit inciter les conducteurs à optimiser leur comportement.

LOGICIELS

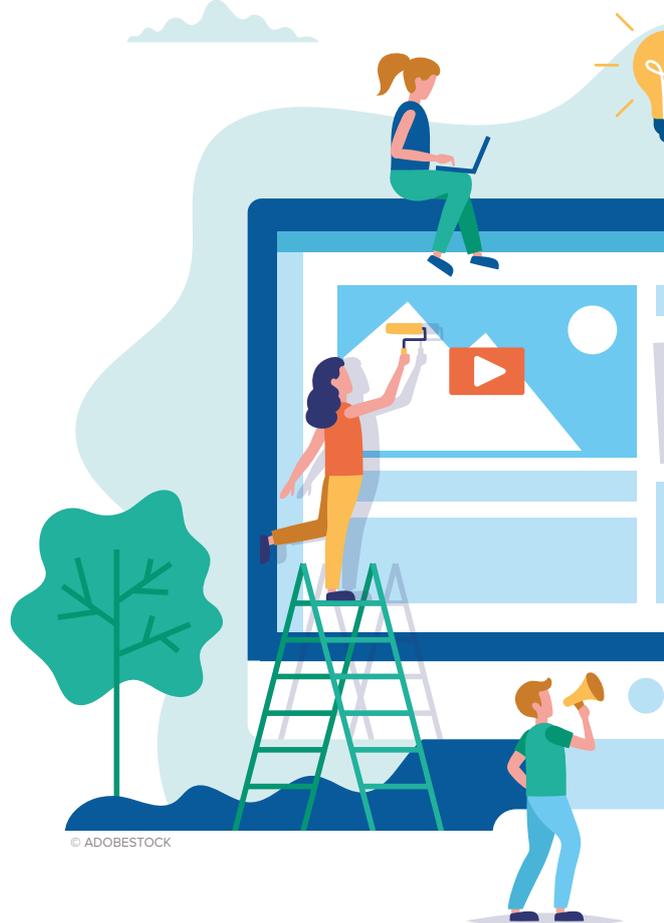
Les solutions de CRM pour le bâtiment

Apparus dans les années 90, les logiciels de CRM (Customer Relationship Management) s'imposent aujourd'hui comme un moyen d'accroître les opportunités commerciales en particulier dans le BTP. Etat des lieux et solutions disponibles sur le marché

Les CRM désignent les outils logiciels de gestion de la relation client. Selon une étude réalisée par Gartner, leurs ventes sont en forte augmentation puisque l'institut note en 2018 une progression de 15,6% par rapport à l'exercice précédent. Il s'agit aujourd'hui du segment le plus performant parmi les logiciels d'application d'entreprise. Plus particulièrement dans le BTP, les CRM s'inscrivent désormais dans le processus global de digitalisation du secteur. Ils sont utilisés pour optimiser le traitement et l'analyse des données relatives aux clients et prospects. Ils permettent ainsi de dynamiser la relation avec les clients et d'augmenter la réactivité commerciale. Très modulaires, ils offrent de multiples fonctionnalités de gestion des contacts notamment pour le stockage de données détaillées relatives aux clients ou prospects. L'offre logicielle de CRM est aujourd'hui une des plus hétérogènes et variée sur le marché allant du gestionnaire de contacts avancé jusqu'à l'ERP commercial.

Fonctionnalités avancées

Les CRM permettent de déployer des processus organisés afin d'explorer de nouvelles pistes commerciales notamment la téléprospection. Grâce à des indicateurs graphiques et statistiques, ils assurent une analyse fine des résultats des actions menées en particulier pour le support et le service client. Véritables accélérateurs de communication, les CRM assurent également la gestion et l'automatisation d'opérations marketing multicanal : campagnes d'emails, SMS marketing, newsletters... Le plus souvent, ils s'interconnectent avec la téléphonie et la messagerie d'entreprise, les rendant centraux dans les communications internes et externes à l'entreprise. Dans le secteur du BTP, ces logiciels gèrent l'intégralité





des acteurs métiers : prescripteurs, maîtres d'œuvre, maîtres d'ouvrage, bureaux d'études, architectes ou encore économistes. Ils permettent d'identifier et de prioriser les contacts clés, de croiser les relations entre les acteurs des marchés et de saisir les comptes-rendus de visite. Ils deviennent essentiels dans le suivi opérationnel des affaires notamment grâce à une classification fine des stades d'avancement (projets, appels d'offres, attributions des marchés) et des actions de suivi (rendez-vous à planifier ou relance à effectuer).

Avantages et bénéfices économiques

Les CRM permettent aux commerciaux d'être plus réactifs et autonomes et par conséquent de générer davantage d'activité économique. Ils augmentent la qualité de service et structurent la démarche commerciale. L'enjeu est assurément de développer les réseaux de clientèle et d'augmenter la satisfaction client. Pour les professionnels du bâtiment, il s'agit donc de se distinguer de la concurrence et de gagner de nouveaux chantiers. La centralisation des informations permet également des usages collaboratifs tels que le partage d'informations entre les membres de l'entreprise. Notons qu'aujourd'hui, la plupart des éditeurs de CRM proposent une version mobile de leur application permettant aux commerciaux équipés d'une tablette et d'un accès internet de disposer sur le terrain d'informations détaillées sur leurs clients et leurs besoins ainsi que d'un outil de planification en temps réel.

Outils orientés bâtiment

De nombreux éditeurs se partagent le marché en plein essor des CRM et certains proposent des outils dédiés aux spécificités des acteurs du bâtiment. C'est le cas de DIMO-CRM qui développe une solution nommée CRM BTP permettant d'identifier les affaires à fort potentiel (appels d'offres privés, publics, marchés du neuf, de la rénovation...), les intervenants clés (bureaux d'études, architectes, maîtres d'œuvre, maîtres



● ● ● d'ouvrage) et la conduite des affaires avec l'ensemble des équipes en charge des marchés. Ce logiciel a pour vocation de développer la prescription et les affaires des entreprises du bâtiment. Il permet aussi de structurer les processus internes pour faciliter le passage de témoin entre les services concernés. Grâce à CRM BTP, l'équipe commerciale dispose en temps réel de tableaux de bord concernant les clients, les contacts (par segment d'activité, par potentiel, par taux de réussite...) et le management peut suivre et contrôler leurs performances. Enfin, ce CRM permet d'améliorer la couverture territoriale des équipes commerciales par une meilleure allocation des ressources. Dans le même esprit, l'éditeur Everwin propose un outil CRM orienté BTP. Ce dernier assure l'identification et la centralisation de l'ensemble des intervenants sur les chantiers : architectes, bureaux d'études, maîtres d'œuvres ou encore prescripteurs. Il permet de gérer les appels d'offres et la détection de projets ainsi que de créer et suivre les opportunités et devis. Véritable mémoire de l'entreprise, cet outil garde un historique des différentes prestations réalisées. Il assure la gestion des plannings des intervenants sur les chantiers mais aussi le suivi des absences et des notes de frais des collaborateurs. Il se veut à la fois ludique et ergonomique en proposant des possibilités de personnalisation avancée : ajout de champs spécifiques, paramètres fonctionnels...

Grands acteurs du marché

Au-delà des éditeurs spécialisés, les grands acteurs informatiques déploient également des CRM très aboutis. Microsoft avec son outil Dynamics CRM ainsi que Salesforce, leader du marché du CRM, sont ainsi très implantés dans le secteur du bâtiment. Concernant Salesforce, ce CRM permet d'avoir une vision à 360° des contacts gravitant autour des affaires : donneurs d'ordre, maîtres d'œuvre, maîtres d'ouvrage, architectes, bureaux d'études techniques, décideurs publics et privés... Il participe à identifier les projets bien en amont des appels d'offres. La base de données de Salesforce est d'une grande efficacité pour centraliser, partager et enrichir en continu les informations concernant projets et programmes. Ces outils, bien que très puissants et performants, nécessitent tout de même une formation de 1 à 3 jours et un investissement financier conséquent pour les TPE et PME du BTP.

Open source

Il existe finalement peu de solutions CRM open source. Actuellement, Sugar CRM est considéré comme le leader mondial des solutions open source de gestion de relation client. Il propose une gestion multicanal des campagnes marketing notamment par email, publipostage ou encore SMS. Sur le plan de la gestion des forces de vente, cette solution offre une base de données

consultable et modifiable par toutes les équipes de l'entreprise. Sugar CRM facilite aussi la gestion des différentes pistes commerciales et opportunités, directement administrées depuis la plateforme. Enfin, pour gérer le support client, ce logiciel centralise les demandes du client et redirige les réclamations vers les services concernés. Un bon outil pour démarrer à peu de frais à condition de s'investir dans son installation et sa configuration.

Accompagnement au changement

Un projet CRM est souvent synonyme de bouleversements organisationnels au sein d'une entreprise. Le choix de solution doit faire l'objet de concertations avec l'ensemble des acteurs métiers concernés et non pas uniquement avec l'équipe commerciale. Ainsi des réunions pour définir le besoin en gestion de la relation client permettent de choisir l'outil le plus adapté fonctionnellement et économiquement. Notons que le recrutement d'un business process owner (propriétaire des processus) dédié à l'action commerciale demeure un puissant atout d'accompagnement au changement. Ce dernier devient alors animateur et coordinateur des besoins commerciaux et managériaux et peut identifier objectivement les améliorations à déployer à l'aide du CRM.

Avenir des CRM

Les applications CRM utiliseront dans les prochaines années la masse d'informations apportée par l'explosion des données sur internet, le Big Data et l'intelligence artificielle. Ces logiciels seront de plus en plus à l'écoute des réseaux sociaux – on parle déjà de Social CRM. Il y a fort à parier que l'intelligence artificielle permettra peu à peu l'enrichissement automatique des fiches contacts et une meilleure détection de prospects, à condition de rester vigilant en ce qui concerne les règles en matière de protection des données (RGPD). ■



NOUVELLE COLLECTION TARADOUCHE

UN NOUVEAU SOUFFLE DECO
POUR VOS SALLES D'EAU EN ERP



Hygiène garantie
et entretien
facilité



Produits
décoratifs et
coordonnables



Installation
durable et
étanche



Sécurité pour les patients,
les résidents et
le personnel soignant



Solution
éco-responsible

Gerflor[®]
theflooringgroup

Service Express :

Conseils techniques et échantillons

N°Azur 0 810 569 569
PRX APPEL LOCAL

N°Azur FAX 0 810 569 570
PRX APPEL LOCAL

e-mail: contactfrance@gerflor.com



DÉCORATION

Le subtil retour des peintures à effets

Q

ue ce soit en extérieur ou en intérieur, les peintures à effets continuent de rencontrer leurs aficionados. Mais différemment. « Les maîtres d'ouvrage souhaitent bénéficier de ces peintures en façade car elles donnent de la valeur à leur patrimoine. Il existe effectivement une demande », abonde Florence Guyoton, Product Manager Peintures et Ravalement chez Sto. En revanche, à l'intérieur, cette génération de peintures, marqueur d'une décoration des années 1990, début 2000, décline. Conséquence : de nombreux industriels s'en sont détournés. « Parce qu'il y a eu aussi récemment en décoration un engouement pour les couleurs et les films minces, quand le papier peint est revenu doucement », constate Marie-France Richard, responsable gamme Produits chez Blancolor. En outre, la baisse des volumes a été impactée par une nouvelle manière d'envisager la décoration en intérieur. Quand la tendance a été au total look en habillant quatre murs identiques, l'heure est désormais à la création d'ambiance par touches. Pour autant, si certains fabricants ont tiré une croix sur leurs gammes de peintures à effets, « malgré tout, les professionnels de la décoration ne s'en sont pas détournés, dévoile Marie-France Richard. De manière progressive, ils reviennent à cette typologie de peintures ». Si les volumes d'il y a 15 ans ne seront plus, ils pourraient cesser de reculer en répondant aux nouvelles attentes en matière de peintures et d'effets.

Ne dites plus effets mais matières !

Fini les essuyés, les patines à outrance, les inspirations italiennes trop épaisses, les imitations stucs malheureuses, et les tadelakt trop prononcés. Le trop chimique a été détrôné par des effets bruts, naturels, des enduits minéraux. « Le marché revient aussi porté par un engouement pour des peintures biosourcées. Si cette offre n'est pour l'instant pas encore disponible avec des peintures dites à effets, le marché revient avec cette demande pour des produits plus propres », continue Marie-France Richard. Effets réglementation anti-COV oblige, la peinture s'est assainie et continue de se verdier, « pour les peintures à effets aussi les clients vont aller vers des produits à l'image plus naturelle ». Qui pourraient bientôt arriver sur ce marché. Mais en attendant, la prime est aux enduits minéraux pour leur image naturelle, « qui vont apporter un réel effet brut, élégant, simple, délicat et nuagé. On ne parle

● ● ●

© BLANCOLOR DOMATERRA

© BLANCOLOR DOMATERRA



En déclin depuis quelques années, les peintures à effets retrouvent pourtant un nouveau souffle. Elles reviennent en se fondant dans les tendances en matière de décoration et en répondant aux attentes des clients finaux, dedans comme dehors.



d'ailleurs plus de peinture à effets mais de matières ». Et de sens décuplés, puisque ces finitions subtiles font appel au toucher et à la lumière. Des enduits naturels qui présentent aussi l'intérêt de reboucher en plus de décorer facilitant du même coup le travail du peintre.

L'industriel confirmé

Autre tendance installée pour ces finitions matières : celle du style industriel. Résultat : le béton ciré, même s'il se retrouve de manière privilégiée plutôt en sol qu'aux murs, a encore un bel avenir devant lui. « Notamment pour refaire des pièces humides, lorsqu'on ne veut pas déposer toutes les faïences », ajoute Marie-France Richard. Piqués par ce style industriel installé, « les architectes d'intérieur vont se diriger vers des aspects fer rouillé, par exemple. Nous allons d'ailleurs sortir bientôt un produit à effet acier industriel », continue la responsable de Blancolor. Mais sans chercher à cacher la misère pour recouvrir rapidement d'anciens murs défraîchis que les enduits à base fibre végétale ont permis pendant longtemps. L'envie est bien de créer une décoration intérieure. « Les clients ont conscience que des murs bien préparés avant l'application de la peinture vont permettre d'obtenir une finition plus chic, et plus délicate en fin de chantier. Ils veulent des intérieurs élégants qui ressemblent à ce qu'ils voient dans les magazines, ou sur Instagram. En outre, les produits proposés sont plus abordables aujourd'hui d'un point de vue de la préparation », précise Marie-France Richard. Et ces tendances se partagent aussi en extérieur. Car l'esprit métal frappe aussi en façade. « Notre collection StoColor Metallic qui décline des teintes réparties en famille de métaux reste très appréciée », dévoile Florence Guyoton. L'extérieur s'habille aussi non pas d'effets mais de matières, « avec la nouvelle Collection Hors Standard. Elle va mélanger un savoir-faire donné dans sa structure et à la fois par son rendu esthétique dans la masse ou par l'ajout d'une couche de peinture appliquée par-dessus. Elle permet à la façade d'offrir différents rendus de matières, d'aspects. Un enduit mince pourra être hyper lisse, structuré, à stries angulaires, matricé, tacheté... Et il sera possible d'apporter un rendu supplémentaire avec un effet de peinture ». Dedans comme dehors, la demande pour des effets est donc toujours là, mais de manière plus délicate, et plus travaillée.

Mix and match

On l'a déjà dit, le total look n'est plus. Alors le décor dedans comme dehors se mélange pour trouver des

esthétiques nouvelles, raffinées, différentes. Ainsi, fort de sa technologie X-black qui permet de sortir des seules teintes claires sans réchauffer la façade, Sto confie apporter « une liberté de conception à l'architecte ou au peintre sur des zones réservées ou plus étendues de teintes vives ou foncées. C'est très tendance aujourd'hui, et ce n'est plus seulement réservé à une culture régionale. Les effets décoratifs en façade naissent aussi de l'envie de rompre avec les couleurs traditionnelles », constate Florence Guyoton. Fonds de loggias, pans de murs d'une façade, l'enveloppe devient dynamique par l'utilisation de couleurs mariées à différents aspects ou revêtements. « Aujourd'hui, la meilleure réponse pour nos clients est d'apporter des projets qui satisfassent aux exigences réglementaires. Il est donc intéressant de pouvoir leur proposer des solutions d'isolation thermique par l'extérieur (ITE), de peintures et de ravalement avec la possibilité de jouer sur des effets de matière, des enduits, de la couleur, un large choix de teintes, et des aspects métalliques avec certaines peintures, reprend Florence Guyoton. Nous accompagnons l'appliqueur sur chantier, dans la réalisation d'une surface de référence, que le maître d'œuvre valide à son tour ». En intérieur aussi place désormais aux mix de propositions décoratives. « Les architectes d'intérieur veulent des choses très contemporaines », reprend Marie-France Richard. Ainsi, la couleur en film mince – souvent leur propre couleur pour apporter leur touche personnelle – va se marier avec des finitions matières, « pour créer des parties très élitistes ou très spécifiques ».

L'effet différenciation pour les peintres

Pour les peintres, cette nouvelle approche créatrice de matières « leur permet de se mettre en valeur. Alors qu'ils sont nombreux à travailler sur les façades, les projets eux le sont moins, regrette Florence Guyoton. Pouvoir proposer des aspects différenciants va séduire leurs clients, c'est un gage de pérennité pour eux, pour leur réputation et pour leur notoriété. D'autant qu'avec nos solutions nous avons plusieurs années de recul, et de références de bâtiments à mettre en avant pour les conforter lors de l'utilisation de nos solutions ». En intérieur, certes, la tendance est plutôt au DIY (do it yourself*), et ces produits apporteurs de matières sont conçus dans cette optique. « Bien sûr Monsieur tout le monde peut réaliser son propre décor. Mais quand on veut réaliser un bel enduit minéral au mur, il faut le faire faire par un professionnel. Et cette quête de décor de qualité va plutôt en faveur du peintre pour

obtenir un beau résultat », appuie Marie-France Richard. Car pour cette dernière ces produits à effets vont rester sur le marché, et continuer à exister mais avec de propositions plus élégantes, plus déco, « et qui vont s'adresser aux professionnels ».

Économiques et faciles à appliquer

Ces solutions décoratives synonymes de caractère et de personnalisation pour les clients finaux présentent d'autres intérêts. « Pour ceux qui recherchent du caractère, et de plus en plus de personnalisation, il existe un autre aspect notable avec les produits de peinture et les revêtements plus épais, soulève Florence Guyoton. En façade, on peut arriver à faire des choses très singulières et très différenciantes de manière plus économique qu'avec un bardage ventilé par exemple ». Il suffit d'une solution dite traditionnelle et décorative pour redonner du peps en rénovation ou accrocher l'œil en neuf. « On peut apporter une vie nouvelle à un bâtiment sans aller dépenser autant qu'avec un autre système constructif ». En outre, parce qu'il faut rendre les bâtiments plus économes en énergie, l'ITE en façade gagne des parts de marché sur le ravalement. Un phénomène qui profite aux peintures à effets. « Si, ces solutions sont plus chères, elles apportent une signature à la façade, tout en la protégeant puisque ces couches supplémentaires affichant de meilleures performances qu'un enduit. Elles sont par exemple plus imperméables à l'eau et à la vapeur d'eau ». Et sans changer les habitudes de pose. Côté intérieur, il en est de même. « Nos produits sont très faciles à appliquer. Quant à la préparation des supports, elles sont celles inhérentes au NF DTU 59.1. Pour un professionnel c'est du courant, et c'est aussi l'intérêt des produits proposés par les industriels français. Ils sont faciles à appliquer. Ainsi, les peintres obtiennent un résultat parfait et peuvent faire valoir une facturation correcte », ajoute Marie-France Richard. Reste maintenant à vendre ces produits matières. Car la subtilité en décoration n'est pas toujours facile à montrer.

Les outils pour l'art de la matière

Certes, les peintres spécialisés sont aguerris aux outils proposés pour vendre du décor. Pour autant, montrer la matière à plat peut s'avérer insuffisant quand, comme dans les cas des peintures à effets, celle-ci doit vibrer, se toucher, et entrer en résonance avec les autres décors. CQFD : les nuanciers que la majorité des industriels propose, demeurent le B.A BA. Mais pour Marie-France Richard, il n'est que le premier pas d'une palette d'outils à disposition du peintre. « Un produit à effet n'est beau que s'il est mis en valeur par tout le reste. Nous avons donc réalisé des harmonies de couleurs pour imaginer ce à quoi le cadre de vie va ressembler ». Et de prendre pour exemple, ces magnifiques tommettes rouges qui ornent les planchers des mas provençaux ou de certains beaux appartements haussmanniens. « Si vous appliquez une belle peinture blanche aux murs face à un soleil levant, il prendra des teintes de rose. Ce sont des choses qu'il faut savoir mettre entre œuvre en fonction

des desiderata des clients ». D'où ces harmonies de couleurs, conçues justement pour aider les professionnels à vendre ces produits et à vendre aussi une prestation pour l'ensemble de l'habitat. « Ainsi, le professionnel peut proposer un mur en stuc, et en plus conseiller la mise en peinture des autres murs, des portes... ». Rappelons que quelle que soit la surface à mettre en œuvre, il est conseillé de réaliser des témoins de références d'au moins la taille d'un A4 pour que le client s'approprie le résultat proposé. Ce témoin pourra servir en cas de contestation.

De l'accompagnement en plus

Les industriels conçoivent aussi d'autres outils en déco afin d'aider à imaginer le résultat final. À l'instar de conseil couleur personnalisé et gratuit à découvrir en ligne par exemple sur le site de Domaterra. « Mais vendre de la peinture à effets sur internet c'est imperceptible, avertit Marie-France Richard. La matière et la douceur au toucher ne pourront pas être rendues. Il faut donc donner envie aux clients d'aller voir les produits dans nos show-rooms professionnels ou chez les grossistes indépendants ». Nuanciers, harmonies de couleurs, conseils couleurs, et show-rooms facilitent la vente. « C'est comme ça qu'un peintre va se démarquer par rapport à la foultitude de concurrents qui ne proposent que du blanc », conseille la responsable de Blancolor. Pour sa part, Sto accompagne aussi les peintres qui ont un projet de peinture à effets en façade. Grâce au service StoDesign, il leur permet de simplifier la réponse apportée aux donneurs d'ordre. « Nous mettons une réelle compétence en conseil esthétique à disposition, reprend Florence Guyoton. En s'appuyant par exemple sur la technologie X-black pour rendre conformes ses teintes avec la réglementation, nous pouvons faire en sorte de ne quasiment jamais dire non à un concepteur. Et avec les peintures à effets, cette dimension est d'autant plus importante qu'elle permet d'avoir des bâtiments toujours plus beaux, toujours plus tendances, qui ne font pas rêver que par la forme, mais aussi par la manière dont on les habille ». Et en créant de véritables effets wahou, portés par le savoir-faire des peintres, dedans comme dehors. ■

*Mot anglais pour bricolage, fait soi-même.



RAPPEL Alors que la tendance en architecture est aux façades de teintes sombres ou vives, ces dernières présentent un risque d'échauffement pouvant provoquer de nombreuses fissures et désordres. Une contrainte de luminance a donc été inscrite dans les textes (cf. CPT 3035 v3 et NF DTU 42.1/ 59.1). Elle est restrictive sur le choix des teintes en façade et impose des valeurs à ne pas dépasser en matière d'absorption du rayonnement solaire. Avec un impact sur l'utilisation des teintes soutenues. Ainsi, les teintes (dont l'indice de luminance est supérieur à 35 % ou dont le coefficient d'absorption du rayonnement solaire est inférieur à 0,7) sont admises sur tous supports ; les autres teintes sont à proscrire (sauf application du paragraphe 3.2 du NF DTU 59.1 P2 CCS). Avec la technologie X-black développée par Sto, l'ajout de pigments thermo-réfléchissants permet à la recette de teinte d'obtenir un indice de luminosité supérieur ou égal à 30 %, conforme aux textes pour l'utilisation de teintes foncées.

Le Moon retrouve son lustre impérial

À Strasbourg (67), un ancien bâtiment de bureaux d'avocats accueille désormais une résidence d'appartements/hôtels de prestige. Une rénovation orchestrée de main de maître par l'entreprise de Peinture Kleinmann, aussi bien aux pinceaux qu'à la baguette.

Pour Guy Kleinmann, la rénovation de la Résidence Le Moon, ce n'était pas un chantier comme les autres. Et à plusieurs titres. « Après 42 ans de métier, c'est aujourd'hui ma plus belle réalisation », confie sans ambages, le patron de l'entreprise Peinture Kleinmann, basée à Brumath (67). « Nous avons eu des échanges constants avec le maître d'ouvrage et je suis fier de ce que nous avons réalisé. C'est comme si je l'avais fait pour moi ». Désormais, sur l'un des plus beaux quais de Strasbourg, à un jet de la majestueuse cathédrale et au cœur du Neustadt, quartier impérial allemand classé au patrimoine mondial de l'Unesco, ce bâtiment du XIXe siècle a recouvré son charme d'antan. Mais Le Moon, son nom de baptême, ne sacrifie pas pour autant à la modernité. Car, cette rénovation majestueuse marie habilement l'élégance de cette époque aux miroirs enlacés de bois dorés, parquets point de Hongrie, et pierres naturelles patinées par ses occupants à travers les siècles, à un choix audacieux de couleurs et décors, du hall d'entrée jusqu'aux 10 chambres personnalisées arborant chacune un thème. C'est désormais un lieu raffiné, cocon à part dans la bouillonnante capitale européenne. Dès la façade aux modénatures ouvragées, sous influences haussmanniennes, art nouveau, ou encore néo-gothique, signalée également par sa majestueuse porte d'entrée en chêne finement sculptée, le peintre est intervenu : « Nous avons décapé, restauré et lasuré le bois. Nous avons aussi retraité le grès en façade sur rue. Les briques présentes côté jardin ont dû être sablées et rejointées », décrit Guy Kleinmann. Mais le plus gros de cette rénovation impériale qui abritait auparavant d'anciens bureaux d'avocats délaissés depuis plusieurs années s'est joué à l'intérieur.

Des surprises inhérentes à l'ancien

Car comme pour toute rénovation d'ampleur, l'important travail de restitution de l'esprit XIXe à l'identique et de mise en beauté contemporaine de cette résidence haut de gamme ne s'est pas effectué sans rencontrer de nombreuses contraintes. « Nous n'avons même eu que ça », s'en amuse aujourd'hui Guy Kleinmann. Avec

pour la plus importante, celle du respect des délais. « Nous avons démarré le chantier en mars 2016, et devons le terminer le mois de décembre suivant car la résidence ouvrait ses portes pour le marché de Noël de Strasbourg. Elle était déjà pleine. Il n'était pas question de déroger à cette date ». Et la promesse a été tenue par le peintre, à raison de six, voire huit compagnons par jour aux moments les plus tendus. Autre contrainte forte sur ce chantier : reprendre un bâti ancien, longtemps délaissé, en respectant les attentes du maître d'ouvrage. Déjà, pour assainir cet hôtel particulier trop longtemps clos il a fallu longuement ventiler et aérer. « Dans les combles abandonnés, le maître d'ouvrage a souhaité monter des cloisons pour faire des chambres. Or, aucun sol, d'anciens planchers bois, n'était de niveau. J'ai donc dû utiliser deux tonnes de ragréage fibré pour rattraper la planéité des supports ». Les salles de bains lovées dans les combles ont été recouvertes de pierres marbrières au sol et aux murs. « Encore, une fois au moment de poser parquet, et pierre marbrière, nous avons dû rattraper les niveaux pour que tous les revêtements soient parfaitement affleurants », ajoute Guy Kleinmann. Dans le hall d'entrée, la surprise s'est nichée cette fois sous les pavés. Au moment de déposer le dallage en pierres naturelles beige géométriquement rythmées par leurs cabochons noir façon Grand-Siècle piteux en mauvais état, l'entrepreneur découvre une cave voûtée, indécélable jusqu'ici. « Du coup, nous avons sollicité l'intervention d'un ingénieur structure, Alain Kannengieser de la société SBE à La Wantzenau (67), qui a réalisé des calculs pour la reprise de charge. Une chape allégée, acheminée par camion, a ensuite été coulée afin de pouvoir ragréer et poser la pierre marbrière », continue l'entrepreneur. Et bâtiment ancien oblige, il a également fallu traiter le contexte plomb, de l'équipement idoïne des compagnons jusqu'au traitement des déchets, « car il a fallu décaper les anciennes peintures. Nous craignons qu'il y ait des tensions à l'application des nouvelles. Nous avons aussi réenduit et replâtré les plafonds et moulures qui étaient complètement fissurés, et décapés ceux en faux bois. Toutes ces étapes ont représenté un grand nombre d'heures de travail ». Une préparation de fonds

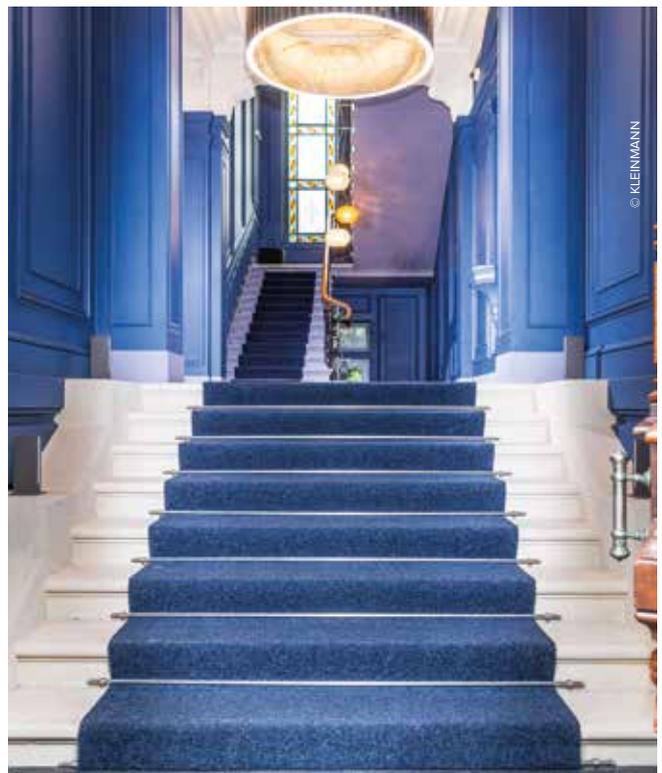




© KLEINMANN



© KLEINMANN



© KLEINMANN



●●●

primordiale dans ce contexte de résidence haut de gamme où le décor est particulièrement soigné.

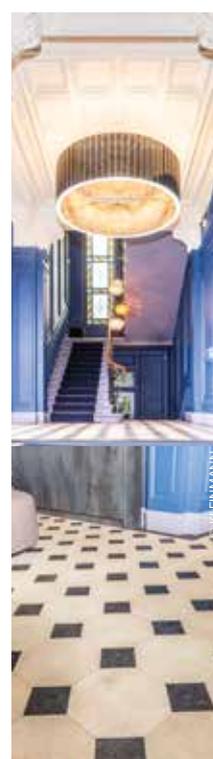
Couleurs fortes, revêtements muraux haut de gamme et impression sur mesure

« Une autre phase du chantier a également demandé de passer beaucoup de temps avec le client. C'était celle du choix des décors car chaque pièce possède un thème différent », ajoute le peintre. Et tout a été réalisé par le maître d'ouvrage et Guy Kleinmann après de nombreux rendez-vous dans sa salle d'expo. « Nous avons commandé des échantillons, réalisé des essais sur place car nous avons par exemple opté pour des bleus très soutenus dans la cage d'escalier. Il fallait oser », concède l'entrepreneur. Et le maître d'ouvrage féru de luminaires a assouvi sa passion en les rendant acteurs multiples, et à part entière, du décor. D'où l'importance d'avoir des supports parfaitement préparés et particulièrement soignés qui tombent sous le joug de force éclairage. « Il fallait qu'ils soient impeccables. Tout a été enduit, révisé, poncé, ou imprégné avant de tapisser ou de peindre ». Car là aussi, le maître d'ouvrage s'est fait plaisir. Dans les anciens combles, les chambres ont été mises en scène avec un revêtement mural acoustique haut de gamme. Dans les autres, chaque mur a été habillé de papiers peints imprimés sur-mesure. Les murs mis en peinture à tous les étages, l'ont été avec une laque mate haut de gamme acrylique polyuréthane. « Je ne voulais pas d'effet de lustrage », précise le peintre. Les plafonds également tous peints avec une peinture acrylique d'aspect mat RAL 9010 ont été au préalable entoilés avec une toile polyester lisse de 150 grammes pour stabiliser les supports. Et tous les anciens sols – parquet en mauvais état ou moquette – ont été déposés au profit d'un parquet massif en chêne aux lames larges sciées. Enfin, si l'entrée principale a retrouvé son lustre d'antan, le grès des Vosges qui constitue l'escalier avait été lui aussi peint. « Nous n'avons pas pu récupérer la pierre », regrette Guy Kleinmann. Il a donc été décapé, peint à nouveau, et protégé par une moquette en tapis d'escalier, maintenu par des barres en inox brossé.

De peintre à coordinateur tous corps d'état

Outre la fierté d'avoir contribué à la beauté retrouvée et, désormais reconnue de cette résidence Le Moon, Guy Kleinmann tire une autre satisfaction de cette expérience.

« Nous avons pu tenir les délais au jour près car je n'ai pas géré que mes lots. J'ai tout préparé en amont avec les autres corps d'état afin de pouvoir avancer au mieux avec l'accord du client ». Une nécessité aussi pour que cet expert de la finition, avec une forte contrainte et de délais et de qualité des supports, puisse travailler dans les meilleures conditions. Résultat : « L'absence de maîtrise d'œuvre s'est vite faite ressentir. Voyant que les supports ne seraient pas au niveau de qualité escompté, j'ai fait office de coordinateur de chantier. J'ai investi du temps, mais c'était pour éviter d'en perdre. Au final, nous avons décidé d'organiser des réunions une fois par semaine, et à la fin du chantier, tous les jours ». Grâce à cette interface, « chacun a respecté ce qu'il avait à faire, et a respecté le travail du suivant. En préparant le terrain, ça va deux fois plus vite pour tout le monde ». Et aussi pour le client. Un rôle de coordinateur tous corps d'état que Guy Kleinmann ne pensait pas endosser. « Ce n'était pas prévu, et ça m'a pris beaucoup de temps. Mais le résultat est là ! J'ai un réel plaisir à faire découvrir ce chantier dès que je le peux, car il est devenu ma carte de visite ». Sa plus belle carte de visite. ■



LE CHANTIER EN BREF



LIEU : Résidence Le Moon, Strasbourg (67).

SURFACES TRAITÉES : sol 600 m², plafonds moulurés 750 m², murs 1 200 m², boiseries 360 m².

MAÎTRE D'OUVRAGE : Philippe Gouttefangeas, PDG de Sigmatech, à La Wantzenau (67)

ENTREPRISE DE PEINTURE : Peinture Kleinmann SAS à Brumath

HEURES DE TRAVAIL : 3 300

PRODUITS UTILISÉS : parquet en chêne finition sciée poivre gris (Ter Hürnel) ; moquettes Modena (Vorwerk) ; peintures plafonds Hermina, murs Premier Mat, boiseries Soydor-Evolution (Seigneurie) ; papiers peints imprimés (NeoDko) ; revêtements muraux 3D Chance (Elitis) et Enigma (Arte).

INNOVATION

PEINTURES BIOSOURCÉES

PHYLOPUR

—



RÉSINE
BIOSOURCÉE À

97%



Retrouvez la gamme PHYLOPUR (Impression, Mat, Soie) dans les magasins Le Comptoir Seigneurie Gauthier, Seigneurie et sur [seigneuriegauthier.com](https://www.seigneuriegauthier.com)

 **SEIGNEURIE**[®]
LA PERFORMANCE POUR VOS PROJETS





**Systèmes de préparation,
de dépollution et de sublimation de surfaces**

**#DEPOLLUTIONCHALLENGE
#AMIANTE
#PLOMB**

DÉCAPAGE EN TOUTE SÉCURITÉ :

- Minium de plomb
- Céruses de plomb
- Peintures et enduits organiques amiantés
ou sur fonds amiantés en SS3 ou SS4.

**L'EMPOUSSIÈREMENT RÉDUIT À SON
STRICT MINIMUM.**



www.groupe-licef.fr

758 Rue Du Chat Botté - Z.A.C. Des Malettes - 01700 BEYNOST
Tél. 04 78 31 17 17 - Email : info@licef.fr



ÉQUIPEMENTS

Du matériel contribuant au confort de pose



▲ LA MISE EN ŒUVRE DU RAGRÉAGE À AU RÂTEAU D'ÉTALEMENT PERMET LE TRAVAIL DEBOUT.



▲ ASPIRER LES POUSSIÈRES À LA SOURCE ÉVITE LEUR PROPAGATION DANS L'ATMOSPHÈRE AMBIANTE.

La pose de revêtements de sol est une activité du bâtiment physique. Bien choisir son matériel et ses équipements contribue à protéger les compagnons face aux différents risques encourus sur chantier tout en améliorant leurs conditions de travail.

Selon les statistiques récentes de la CNAM (Caisse Nationale d'Assurance Maladie), les causes d'accidents les plus fréquentes dans le secteur du bâtiment sont la manutention manuelle (48 %), les chutes de hauteur (18 %), l'outillage à main (16 %) et les chutes de plain-pied (10 %). Sur les chantiers, les risques de la pose de revêtements de sol intérieurs sont multiples et d'origine diverses : chimiques, mécaniques,... et la vigilance doit être de tout instant. Ainsi, l'utilisation d'enduit de ragréage et de colle dont les poussières ou les émanations peuvent être source d'affections respiratoires tandis que des outils comme les cutters peuvent blesser gravement. Cette activité induit également des contraintes physiques à l'origine de troubles musculo-squelettiques, en particulier des lésions aux genoux suite au travail prolongé agenouillé ou accroupi et des lésions articulaires causées par la manipulation fréquentes de charges lourdes.

Privilégier la sécurité et le confort

Cela rend nécessaire les mesures de prévention assurant la sécurité du travail tout en facilitant la tâche. Aussi convient-il de choisir les bons produits de mise en œuvre, d'aérer les locaux, d'aspirer les poussières à la source, d'utiliser des aides à la manutention et de se doter des équipements de protection individuelle appropriés. Le chef d'entreprise ou l'encadrement doivent former les salariés aux dangers encourus sur les chantiers afin qu'ils appréhendent les risques et comprennent l'utilité d'équipements comme les masques de protection respiratoire, les gants, les outils ergonomiques, les lunettes et les chaussures de sécurité ou les genouillères. A cet égard, le confort des

équipements est un critère important dans la mesure où ils seront d'autant mieux adoptés que l'utilisateur s'y sentira à l'aise.

Le marché offre un large choix de produits de mise œuvre à nuisance réduite : ragréages à faible émission de poussière et colles majoritairement en phase aqueuse et faiblement émissives en COV qui seront appliqués au rouleau pour privilégier la position debout. En matière d'outillage, les machines sont plus légères et compactes, moins bruyantes et peuvent être connectées à des systèmes d'aspiration, évitant ainsi la propagation de poussières et réduisant les temps de nettoyage en fin de chantier. Pour réduire les efforts de manutention, l'entreprise peut se doter de matériel approprié comme un diable monte-escaliers à deux fois trois roues pour approvisionner un chantier en étage, qui existe également en version électrique. La dépose et pose de dalles de moquette est possible sans déplacer le mobilier en utilisant des vérins pour le soulever suffisamment.

La dépose des revêtements collés est un travail physique, doublé d'un fort risque chimique s'il s'agit de dalles posées à la colle amiantée. La mécanisation des travaux est possible grâce à des ponceuses et racleuses sous forme de chariot auxquelles on peut adjoindre un système d'aspiration et de mise en sac, avec des gammes adaptées à des tailles de chantiers et à des surfaces très diverses. Les fabricants développent des accessoires pour accéder aux coins et bordures et des outils spécifiques pour les finitions et travaillent sur le téléguidage des machines. Attention : la dépose des dalles posées sur colle amiantée nécessite de respect un mode opératoire précis mis en œuvre par des équipes spécialement formées pour ce type de travaux. ■

Planchers techniques : quand le sol prend de la hauteur

La gestion de l'espace dans les locaux du tertiaire demande de la modularité pour déplacer ou remplacer facilement les équipements techniques ou les éléments de distribution. Les planchers surélevés ont un rôle caché mais essentiel dans l'aménagement des espaces.

L'aménagement des espaces de bureaux en « open space » en vigueur depuis de longues années offre une grande flexibilité pour la configuration des postes de travail.

Toutefois cela impose que les équipements techniques s'adaptent facilement à la mobilité. La mise en place d'un plancher technique, également plancher surélevé, y contribue largement. Cette technique des planchers surélevés n'est d'ailleurs pas nouvelle : à l'époque gallo-romaine, elle était déjà utilisée pour créer une zone tampon entre le sol brut et le sol sur lequel on marchait afin de laisser s'écouler des fluides ou de se préserver de l'humidité du sol. Elle a retrouvé une seconde jeunesse avec l'équipement des premières salles informatiques avant d'être aujourd'hui utilisée dans une grande variété d'applications.

Composé d'une structure métallique fixée au sol et recouverte de dalles amovibles et capable de supporter des charges importantes, le plancher technique répond aux exigences des bâtiments professionnels et s'adapte aux usages bureautiques et techniques mais également à des applications plus spécifiques. Ainsi, dans les salles de contrôle, les centraux téléphoniques, les salles blanches, les locaux hospitaliers, les laboratoires, cette liste n'étant pas exhaustive. Le vide situé entre le plancher surélevé et le sol structurel permet de dissimuler les circuits de fluide et d'intégrer la connectique avec les réseaux techniques (électricité, climatisation, téléphonie, communication, fibre optique, etc.). Un plancher technique n'occasionne pas de charge supplémentaire sur la structure du bâti et convient donc particulièrement bien dans les cas de rénovation/transformation. Il peut naturellement être aussi utilisé dans le cas de la construction neuve.

La facilité de dépose du revêtement grâce à l'amovibilité des dalles permet un accès facile et rapide aux éléments du plénum, offrant une grande flexibilité pour la gestion des équipements logés sous le plancher. Exemple : dans le cas d'un réagencement d'un local toutes les prises peuvent facilement être installées à l'endroit nécessaire, sans ajout de goulotte ou câble apparent. Le sol est libre, dégagé et propre. L'absence de câbles au sol, évite les risques d'accidents.



◀ LE VÉRIN SUPPORTE LA DALLE, DÉFINIT LA HAUTEUR DU PLANCHER ET LUI DONNE SA RIGIDITÉ.

© GAMMA INDUSTRIES



▲ LE SYSTÈME DE PLOTS INTERCELL D'INTERFACE EST COLLÉ SUR LE SUPPORT. LA CONFIGURATION DES PLOTS DÉTERMINE UN RÉSEAU POUR LA GESTION DES CÂBLAGES.



▲ UNE SOLUTION QUI OFFRE UNE GRANDE FLEXIBILITÉ POUR LA CONFIGURATION DES POSTES DE TRAVAIL.



▲ MONTÉES SUR UNE STRUCTURE ACIER, LES DALLES AMOVIBLES PEUVENT RECEVOIR TOUS LES TYPES DE REVÊTEMENTS DE FINITION.

Une offre différenciée

En panneaux ou creux, il existe deux types de planchers surélevés. Le plancher en panneaux est formé de dalles soutenues par des vérins et/ou profilés réglables en hauteur ou non. Les dalles sont le plus souvent réalisées en aggloméré de bois haute densité lié par des résines ou en plaques de sulfate de calcium renforcées par des fibres. La face inférieure est dotée d'un revêtement en acier galvanisé ou en aluminium. Les chants sont serties d'une finition périphérique pour les protéger des chocs. Les dalles sont plus rarement en acier, aluminium, verre ou en pierre. Les épaisseurs sont comprises, selon les usages, entre 18 et 38 mm, cette dernière épaisseur étant la plus courante. Le format le plus fréquent est le 600x600 mm. Elles peuvent livrées nues ou dotées d'une finition collée : bois, stratifié, vinyle, textile, grès cérame...

Le plancher creux est composé de dalles soutenues par des vérins réglables en hauteur ou non. Elles sont de dimensions plus importantes (600x600 et 600x1200 mm) et le vide entre plancher surélevé et plancher porteur est donc moins facilement accessible qu'avec des planchers en panneaux. Aussi faut-il prévoir des trappes de visite et des ouvertures d'inspection. En plâtre armé de fibre, les plaques sont assemblées par rainures et languettes collées pour obtenir une surface plane et poncée prête à recevoir le revêtement de finition. Elles s'installent sur des supports acier ajustables avec un rendement de pose élevé et sont préconisées soit pour des poses linéaires en circulations soit pour des locaux nécessitant beaucoup de découpes et à espace limité.

Pose sur supports acier

Quel que soit le type de dalles, elles viennent s'appuyer sur une structure composée d'éléments en acier dont la mission consiste à supporter le plancher et à doter ce dernier de la hauteur et de la rigidité nécessaires.

Les vérins sont des supports en acier constitués d'une embase carrée en acier traité, sur laquelle est soudée une tige filetée en acier zingué. Celle-ci est dotée d'une tête cruciforme en aluminium, moulée sous pression, avec joints antibruit et d'un écrou cranté qui assure le réglage et le blocage en hauteur.

En pose autoportante, les dalles reposent directement sur les têtes de vérins, procurant un accès rapide et aisé

aux éléments techniques présents sous le plancher. Ce type de montage peut s'utiliser dans les configurations où la hauteur finie est inférieure ou égale à 500 mm. Les vérins sont fixés au sol soit avec une colle spéciale antivibratile, soit par vissage ou soudage s'ils reposent sur des fers de charpente. La tresse de mise à la terre est fixée à l'aide d'un collier.

Lorsque la hauteur du plancher surélevé est supérieure à 500 mm ou s'il n'est pas calé en périphérie, on procédera à un montage sur traverses faisant office d'entretoise. Constituées de profils en U, les traverses sont en acier traité. Elles vont augmenter la stabilité et la rigidité du plancher face aux efforts horizontaux. Toute la surface de la partie supérieure des traverses est revêtue de bandes en plastique antibruit. Ces traverses sont visées ou clipsées à la tête des vérins.

Et l'acoustique ?

Le concepteur devra tenir compte que l'installation d'un plancher surélevé a une influence sur l'acoustique des locaux. En effet, il joue un rôle sur l'isolation au bruits aériens et d'impacts de trois façons : sur la transmission directe vers les locaux de l'étage inférieur, la transmission aérienne des bruits vers le local adjacent via le plénum et la transmission structurelle vers ce même local via les dalles du plancher.

Vers l'étage inférieur, il améliore la transmission acoustique directe selon le principe « masse-ressort-masse ». En revanche, latéralement, si la cloison séparatrice est posée sur le plancher surélevé, il conviendra de poser une barrière acoustique pour éviter la transmission sonore par le vide sous plancher. Enfin, quant à la transmission structurelle par les plaques elles-mêmes, la solution sera de désolidariser la paroi séparative et le plancher.

D'une façon générale, la qualité acoustique globale d'un espace dépendant de ses éléments les plus faibles, il convient d'éviter tous les éléments affaiblissants dans la structure. Il faudra donc éviter les points de contact entre le plancher et les structures environnantes : il sera désolidarisé des murs à l'aide de bandes périphériques qui seront arasées après pose du revêtement de finition. Par ailleurs, il faudra limiter le nombre d'orifices pratiqués dans le plancher pour les arrivées de câbles qui affaiblissent l'isolation acoustique. ■



Le duo spécial Hiver

D2 : Silomat SH

Imper : Façonip Mono SH



Des peintures façades formulées pour un séchage plus rapide à des températures basses et un taux d'humidité élevé.



Façonip Mono SH
Revêtement d'imperméabilité monoproduit économique et performant.



Silomat SH
Peinture mate à effet perlant et haute perméabilité à la vapeur d'eau.

Des fiches FDES pour les revêtements de sol



KALEI (Syndicat français des entreprises de revêtements techniques et décoratifs) vient de publier vingt-huit fiches de données environnementales et sanitaires (FDES).

Nouvelles ou actualisées, ces fiches couvrent la gamme des revêtements de sol résilients (PVC, linoléum), des revêtements de sol textiles, des revêtements muraux et des panneaux de protection murale en PVC pour le marché français.

Ces fiches permettent de répondre à des projets de construction qui font l'objet de certifications de performance environnementale (HQE, BREEAM, LEED) ou à l'expérimentation du label E+C- qui préfigure la future réglementation Environnementale française RE 2020.

Vérifiées par un vérificateur indépendant habilité par le programme Inies, elles apportent des informations objectives et fiables sur l'impact environnemental et sanitaire d'un produit tout au long de son cycle de vie.

Ces FDES sont conformes à la norme NF EN 15804 : 2012 + A1 et à son complément national NF EN 15804/CN et téléchargeables sur la base de référence de toutes les FDES françaises, la base Inies (www.base-inies.fr).

Les FDES publiées par KALEI couvrent les produits suivants sur le marché bâtiment ou sur le marché résidentiel.

- Les revêtements de sol : en linoléum, en PVC (LVT (Luxury Vinyl Tile) : inférieur à 6 kg/m², entre 6 et 9 kg m² et supérieur à 9 kg/m² pour le marché bâtiment et inférieur ou supérieur à 5 kg/m² pour le marché résidentiel), PVC sur mousse : (VSM U3U4 inférieur à 2,9 kg/m² ou supérieur à 2,9 kg/m²), U2S, Vinyl Expansé relief (VER inférieur à 2 kg/m² ou supérieur à 2 kg/m²) pour le marché bâtiment et inférieur ou

égale à 2 kg/m² pour le marché résidentiel, homogène, hétérogène compact, PVC sur liège, les revêtements aiguilletés et floqués ;

- Les revêtements muraux en PVC et les panneaux de protection murale en PVC, PET ou PETG.

Pour le marché européen, l'ERFMI qui représente le secteur des revêtements de sol résilients en Europe, a également publié dix déclarations environnementales produits (EPD) actualisées qui couvrent la gamme des revêtements de sol résilients. Ces EPD sont valables pour tous les pays européens où il n'existe pas de réglementation locale.

Elles peuvent être téléchargées sur le site de l'IBU. Elles couvrent les revêtements de sol à base de polychlorure de vinyle ; les LVT (Luxury Vinyl Tile) ; les revêtements de sol antidérapants ; les revêtements de sol en caoutchouc lisse et les dalles en linoléum et en liège. Une modification majeure a été effectuée en séparant l'ancienne catégorie des revêtements de sol PVC laminés et imprimés en deux pour refléter les différents produits. Les deux nouvelles catégories sont les LVT collés et les LVT semi-flexibles avec système click (tous deux certifiés EN ISO 10582).

L'ERFMI a également mis à jour l'outil de calcul de ces EPD sur son site Internet (www.erfmi.com). Les utilisateurs décrivent leur projet, le type de produit et la durée de vie attendue, ainsi que le revêtement de sol choisi. À partir de ces informations, l'outil de calcul génère en quelques secondes une EPD détaillée fournissant toutes les données pour l'évaluation de l'impact environnemental du revêtement de sol sur son cycle de vie. ■

Des revêtements muraux aussi fonctionnels que décoratifs

Dans un espace intérieur, les parois verticales constituent les surfaces les plus importantes et ont le plus fort impact visuel. Les revêtements muraux techniques ajoutent désormais à leur aspect pratique un rôle décoratif qui influence fortement les ambiances intérieures.



Les revêtements muraux techniques, vinyliques ou textiles enduits, se distinguent des papiers peints, par leur composition et par des largeurs qui varient de 70 à 150 cm. Ils sont majoritairement prescrits dans les espaces tertiaires et dans les lieux recevant du public. Essentiellement fonctionnels à l'origine, ils ont évolué au cours des dernières années dans le domaine de l'esthétique, ce qui a contribué à diversifier leurs secteurs d'utilisation. Déjà très présents dans le milieu de la santé, ils sont de plus en plus prescrits dans l'hôtellerie, les banques et les espaces de bureaux. Ils offrent aux concepteurs une bonne combinaison entre dimension décorative et performances techniques en matière de sécurité incendie, d'hygiène et de durabilité. Si les palettes de couleurs sont généralement d'une grande sobriété, les gammes proposent de nombreux motifs, textures et variations de finitions. La précision et la richesse des motifs autant que les effets de contraste et de relief permettent à ces revêtements de s'ouvrir au marché du résidentiel où ils apportent la touche esthétique indispensable aux ambiances intérieures tout en donnant des assurances techniques aux promoteurs immobiliers en termes de tenue dans le temps, de résistance au feu et de facilité d'entretien.

Personnalisation numérique

L'impression numérique en haute définition est l'un des facteurs qui a contribué à concilier technique et décor. La numérisation d'une image la transforme en une suite d'instructions reconstituées et imprimées grâce à l'outil informatique. Les collections proposent des simulations de matériaux qui permettent, à peu

de frais, de concevoir des décors sortant des sentiers battus. Plus que des imitations, l'intérêt est de créer des effets, en transcendant ou détournant des matières, des images. Certains éditeurs offrent même aux prescripteurs la possibilité de créer leur propre dessin, à partir de certains métrages, d'avoir un motif exclusif pour un projet précis. Ils peuvent également puiser dans la banque de données de l'éditeur ou du fabricant pour réaliser leur propre composition. Ces nouvelles technologies débouchent sur un modèle de production d'une grande flexibilité, ouvrant la voie à la personnalisation en permettant la reproduction à la demande de tout type d'images. Il est ainsi possible de réaliser des fresques murales de grandes dimensions à partir d'images personnalisées et de créer des aménagements intérieurs originaux.

Murs porteurs d'identité

S'il est une surface parfaitement adaptée pour capter l'attention visuelle, c'est bien l'espace mural, si propice à la transmission de messages que certains ont pu proclamé « Les murs ont la parole ». Ainsi, en matière de communication, un revêtement vinylique technique peut aussi transformer une paroi murale en support de présentation. En bureaux, salles de réunions ou de formation, studios de conception, il pourra, suivant les références, servir d'écran de projection, être inscriptible, effaçable à sec ou magnétique. Par ailleurs, en fonction de l'épaisseur du produit, le revêtement peut se doter d'effets de matières et de textures pour créer l'illusion du béton, du textile ou du végétal en personnalisant les ambiances.



▲ EFFET DE MATIÈRE BRUTE TRÈS RÉALISTE SUR UN REVÊTEMENT MURAL PVC



▲ LE MURAL VINYLIQUE PEUT DEVENIR SUPPORT DE COMMUNICATION.

Revêtements sous haute protection

Mais l'argument majeur de cette famille de revêtements demeure malgré tout la durabilité et l'hygiène, des critères primordiaux pour emporter la décision des maîtres d'ouvrage, des architectes, des constructeurs et concepteurs, leur permettant d'optimiser l'enveloppe financière, en évitant les remplacements à court terme, et de minimiser l'impact sur l'environnement tout au long de leur cycle de vie. Dans toute opération concernant un établissement de santé, le cahier des charges des revêtements met l'accent sur l'hygiène des locaux : ne pas créer de facteurs de contamination bactérienne et s'entretenir facilement, sans se dégrader, avec des détergents parfois très agressifs. Ils doivent aussi résister aux chocs d'objets lourds comme les lits médicalisés, les fauteuils roulants et les chariots de service.

La surface lisse et homogène des PVC muraux évite l'incrustation des salissures et facilite leur décontamination par des produits appropriés. Des qualités auxquelles les industriels apportent des compléments en intégrant dans leurs produits une protection antimicrobienne. Lors de la fabrication, un bio stabilisant à large spectre d'action (Vinyzène) est incorporé dans le PVC et ses molécules actives vont neutraliser les fonctions vitales des bactéries, champignons et autres moisissures. Etant intégré dans la composition du matériau, le traitement reste actif et efficace dans le temps, même après exposition aux UV et aux désinfectants. Par ailleurs, les revêtements peuvent également bénéficier de la protection Tedlar, une enduction de polychlorure fluoré déposée en



▲ EGAYER LES MURS D'UN HÔPITAL GRÂCE À L'IMPRESSIION SUR REVÊTEMENT VINYLIQUE

surface. Transparente, elle ne modifie pas l'aspect final mais empêche les salissures d'adhérer, résiste à des produits très tachants comme la bétadine ou l'éosine couramment utilisées dans les salles de soins. ■



▲ DURABILITÉ ET HYGIÈNE, DES CRITÈRES PRIMORDIAUX POUR LES APPLICATIONS DES MURAUX TECHNIQUES EN MILIEU DE SANTÉ.

TECHNIQUE



Laines minérales, polystyrène expansé (PSE), panneaux de mousse résolique, de polyuréthane (PIR), de polystyrène extrudé (XPS), de fibres de bois, ou encore de verre cellulaire ou de liège, les isolants en façades sont nombreux. Tour d'horizon.

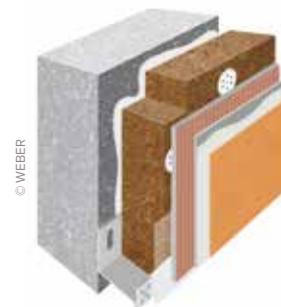


Lambda, résistance thermique de quoi parle-t-on ?

Le lambda (noté λ) indique la conductivité thermique intrinsèque d'un matériau, autrement dit son comportement lors d'un transfert de chaleur. La résistance thermique (noté R) qui indique la capacité d'un matériau à éviter la transmission de la chaleur, dépend de la conductivité thermique de celui-ci mais aussi de son épaisseur. Il est calculé ainsi : $R = \text{épaisseur (en m)} / \text{lambda}$.

ISOLATION THERMIQUE

Isolants pour façade, l'embarras du choix !



Dans un système d'isolation thermique par l'extérieur sous enduit (ETICS), l'isolant est essentiel. De sa qualité dépendront les performances de l'ouvrage au plan thermique, la facilité de mise en œuvre et les qualités esthétiques de la paroi.

Pour répondre à ces exigences, les industriels ont beaucoup investi et fait évoluer leurs produits. Actuellement, le marché des isolants de façade est toujours largement dominé par le polystyrène expansé (PSE), graphité ou non qui offre un très bon rapport qualité prix et, dans une moindre mesure par les laines minérales notamment la laine de roche. Mais ces derniers entrent désormais en concurrence directe avec d'autres isolants : fibre de bois, liège, mousse résolique, verre cellulaire, panneaux de mousse polyuréthane...

Performances d'isolation améliorées

Tout isolant confondu, les efforts des industriels portent sur le renforcement des capacités isolantes de leurs produits afin qu'ils soient, à épaisseur égale, plus performants. Autrement dit, tous cherchent à faire baisser la conductivité thermique de leurs produits. Le fameux Lambda qui représente la quantité de chaleur W/m.K pouvant être transférée dans un matériau en un temps donné. Plus sa valeur est faible, plus le matériau, à épaisseur égale, est isolant. Actuellement, le lambda des isolants pour façade s'échelonne de 0,020 pour les plus performants notamment les PIR (un type de mousse rigide de polyuréthane) à 0,040 W/mK pour le liège.

PSE et laine minérale

Si l'on s'intéresse aux isolants historiques comme le PSE, les produits actuels n'ont plus rien à voir avec ceux des années 1980 et même 2000. Au fil des innovations, la résistance thermique, à épaisseur donnée, a augmenté de plus d'un tiers tandis que les performances acoustiques ont gagné 10 dB. Ce sont les progressions les plus rapides du marché des isolants, nous signale l'Afipeb. L'arrivée dans les années 2000 du PSE gris a bouleversé la donne. Avec sa matrice qui inclut du graphite (absorbeur d'infra rouge), il s'avère plus performant, à épaisseur égale qu'un PSE blanc. Et aujourd'hui, les PSE gris de dernière génération affichent un lambda de 0,030 (W/mK). Outre leurs

propriétés thermiques, les PSE ont également évolué en termes de résistance mécanique et de stabilité dimensionnelle. Sur le chantier, cela se traduit par une surface plus régulière des panneaux posés, ce qui renforce la qualité de la finition avec un enduit mince et limite les opérations de ponçage avant la mise en place du sous-enduit.

Laines minérales

Les laines minérales, elles sont employées en façade ventilée et sous enduit, notamment la laine de roche pour répondre aux exigences de la réglementation incendie. Car l'une des qualités appréciées de ces laines est leur capacité à renforcer la résistance au feu des parois, puisqu'elles sont à la fois non combustibles et non conductrices de chaleur. En termes de conductivité thermique, elles affichent un lambda de 0,030 à 0,035 W/mK selon les produits. Côté pose et maintien dans le temps, en bardage les laines de verre semi-rigides sont renforcées d'un voile de verre armé, qui assure la rigidité nécessaire à la mise en œuvre. De même, les produits offrent une bonne résistance aux intempéries (pluie, vents), particulièrement lors de la pose.

Verre cellulaire, PIR et mousse résolique

Plus récents, les panneaux de mousse résolique et polyuréthane (PIR) répondent à toutes les problématiques. Mais c'est surtout pour leurs performances thermiques, avec un lambda inférieur à celui des





© WEBER

●●● isolants classiques, entre 0,022 et 0,024 suivant les produits, que les concepteurs les utilisent. Ces performances autorisent de faibles épaisseurs. Par exemple, les panneaux en PIR ont un R de l'ordre de 3,10 m².K/W pour une épaisseur de 70 mm, à comparer aux performances des PSE, même graphités, ou laines minérales qui, avec un lambda de 0,032 W/mK, ont un R de l'ordre de 2,2 m².K/W. Mousse résolique et PIR sont aussi comme le PSE très intéressants en termes de poids au mètre carré. Au plan économique en revanche le PSE garde l'avantage.

De leur côté, les panneaux isolants à base de verre cellulaire offrent des atouts certains en termes de durabilité, de solidité, de rigidité, d'incombustibilité et d'étanchéité à l'eau et à la vapeur. Leur conductivité thermique lambda Δ ayant baissé (0,036 W/Km), elle se rapproche de celle d'une laine de roche ou d'un panneau de fibre de bois. Ils sont particulièrement intéressants en soubassement. Sinon à réserver à des applications haut de gamme en raison d'un coût élevé.

Isolants biosourcés

Les isolants biosourcés ont aussi leur mot à dire en façade et la plupart sont désormais certifiés Acermi. Des isolants, fabriqués à l'aide de matières premières naturelles dotées d'un écobilan* sans comparaison avec les produits classiques. Les panneaux à base de fibre de bois sont pour le moment les plus à même de concurrencer à grande échelle les isolants classiques. Côté thermique, la fibre de bois a des arguments à défendre, que ce soit au niveau de la conductivité thermique proche de celle des laines minérales (lambda 0,038 W/mK) ou de sa capacité de déphasage – principe favorisant le confort d'été. Dernier arrivé sur le marché de l'isolation sous enduit le liège qui présente des caractéristiques semblables à la fibre de bois. ■

*Ecobilan : bilan de l'impact environnemental d'un produit depuis sa production jusqu'à son élimination



AVIS D'EXPERT

**YANNÉRIC HÉNON, DIRECTEUR GÉNÉRAL
FIR DÉVELOPPEMENT**

« Nous avons une clientèle de particuliers et de donneurs d'ordre. Avec ces derniers, nous sommes tributaires de ce qu'on nous demande et si nous avons travaillé pendant très longtemps avec du PSE, aujourd'hui nous observons un basculement vers la laine de roche, malgré le surcoût que ces produits engendrent. Ce basculement est lié essentiellement à la prise en compte de la problématique feu en façade : plutôt que de faire les recoupements avec cet isolant, toute la façade en est recouverte. Pour les particuliers, c'est différent : le PSE est encore majoritaire. Pour eux, isoler par l'extérieur est un investissement important et le surcoût que génère la laine de roche ne se justifie pas, compte tenu du bon rapport qualité/prix du PSE. Ensuite, nous avons le choix entre le PSE blanc et le graphité, légèrement plus performant à épaisseur égale. Par habitude, nous continuons à utiliser le produit blanc qui se travaille un peu mieux lors du ponçage. L'argument de l'épaisseur n'a pas vraiment d'importance ; nos clients ne s'aperçoivent pas de la différence. En revanche, les isolants en mousse résolique ou polyuréthane offrent un réel avantage sur l'épaisseur, de 14 à 9 cm pour le complexe. Mais nous n'avons pas beaucoup de recul sur ces produits. Pour les isolants biosourcés, nous n'avons travaillé qu'avec la fibre de bois. Un produit relativement lourd mais avec lequel nous avons de bons retours de nos clients sur l'aspect confort, notamment le déphasage. »

LE NOUVEAU RAGRÉAGE INNOVANT UZIN NC 111 BICOLOR.

Le ragréage base plâtre qui change de couleur lorsqu'il est prêt à être recouvert.

Recouvrable après
8 à 10 heures jusqu'à 5 mm

Avec indicateur de couleur

Très bonne résistance
à la compression (C 50)

Respectueux de l'environnement
(à faibles émissions de COV)



humide

après 2 heures

après 5 heures

après 8 heures

sec

Brèves



SINISTRALITÉ DES REVÊTEMENTS DE SOL SOUPLES

Entre 2008 et 2018, il y a eu 27205 sinistres déclarés en revêtement de sol intérieur (chiffes AQC pour la nomenclature SICODES N° 74 – revêtements de sol intérieur). Seuls 1 613 cas concernaient les sols souples (soit 6 %). A titre de comparaison, 88 % concernaient le carrelage, 2 % le parquet, 2 % les résines et 2 % les autres revêtements.

Pour les 1613 cas en revêtement de sol souple, les principales causes sont :

- une mauvaise tenue du support ou du ragréage (25 % des cas) ;
- un support trop humide ou des remontées capillaires (24 % des cas) ;
- un défaut de collage (21 % des cas).

En conclusion, si la part de sinistre des revêtements de sol souples par rapport aux autres revêtements est faible (6%), elle est loin d'être anecdotique. Cette sinistralité est due majoritairement à des défauts du support (mauvaise tenue, humidité). ■

INFORMATIONS ET RÉSERVATION :

TourreillesC@national.ffbatiment.fr

RSE : LA FFB ACCOMPAGNE SES ADHÉRENTS

La FFB offre aux adhérents un cadre pour valoriser leurs actions en RSE* (responsabilité sociétale des entreprises) avec un parcours développé pour les entreprises, basé notamment sur :

- une charte d'engagement volontaire, exploitable par les entreprises ;
- un outil de diagnostic simplifié s'appuyant sur des exigences minimales (le plus souvent réglementaires) que l'entreprise pourra compléter de manière volontaire ;
- la création d'un support valorisable auprès des clients.

À retrouver dans La Caisse à outils Bâtir pour la planète. ■

* la RSE est à la fois une stratégie et une organisation qui prend en compte les aspects humains, économiques et environnementaux, au-delà du cadre de l'entreprise elle-même.



E-LEARNING HABILITATION ÉLECTRIQUE

Pour l'habitation électrique de vos compagnons, pensez au e-learning. Fictis Prévention et 2J Process (au travers du multimédia « Habilec 6 ») sont deux organismes proposant des formations en ligne testées et recommandées par la FFB.

Signalons les formations Fictis Prévention bien adaptées aux compagnons sur chantier. Cet organisme offre des tarifs préférentiels aux adhérents de la FFB.

Les tarifs sont fonction du nombre de salariés. ■



COMMISSIONS QUALIBAT

MONUMENTS HISTORIQUES - DORURE DES MONUMENTS HISTORIQUES

Monsieur Christophe Eschlimann est renouvelé à la commission Qualibat « Monuments Historiques » pour l'activité Dorure des Monuments Historiques.

FAÇADE ISOLATION

MM. Frédéric Poggia (de l'entreprise éponyme à Saint-Martin d'Hères dans l'Isère), Michel Coulon (de l'entreprise éponyme à Vanves dans les Hauts-de-Seine) et Francis Boulanger (entreprise Marteau à Montreuil en Seine-Saint-Denis) ont été renouvelés cette année à la commission Qualibat « Façade Isolation » pour l'activité « calfeutrement et protection des façades ». M. Bruno Orillon (JCP Entreprise à Rueil-Malmaison) intègre cette commission.



Balsan
BALSAN

CARRÉ COUTURE

Moquettes haut de gamme pour une collection multi-formats !

Balsan dévoile sa collection de moquettes structurées Carré Couture, aux effets de dentelles, broderies, résilles, imprimés pied-de-poule, et faux unis... Le design est ici poussé à son apogée pour offrir à votre intérieur un style résolument chic et intemporel, décliné en lés ou en dalles de moquette (50x50cm & 1x1m).



FullColors
core system

ECONYL®
ENDLESS POSSIBILITIES

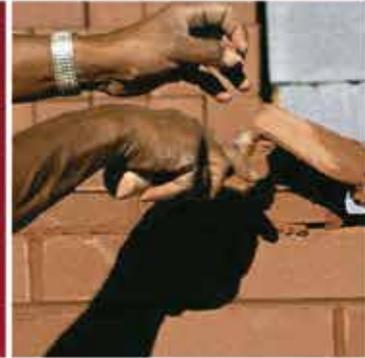
Avantages du fil teint masse
ECONYL® 100% régénéré :
Entretien facilité et zéro décoloration.

Siège HQ
Showroom Paris

2 Corbilly • 36330 Arthon France
99 r. de la Verrerie • 75004 Paris France

T +33 2 54 29 16 00
T +33 1 43 70 49 32

balsan.com



Peinture (rénovation, neuf)

Ravalement - Maçonnerie

Isolation thermique - Revêtement

Peinture industrielle - Sol

*Présent dans toute
l'Île-de-France*



Contactez M. Jean-Marie Omer, 7 jours sur 7 au 06 80 18 27 65

147, Boulevard Magenta 75010 Paris Tél. : 01 42 80 65 88 Fax : 01 42 80 26 99



PROTECTION CONTRE LES INCENDIES DE FAÇADE : DEUX ARRÊTÉS PUBLIÉS

Deux arrêtés s'appliquant à tous les travaux de rénovation de façade dont la déclaration préalable et ou la demande de permis de construire sera déposée à partir du 1^{er} janvier 2020 ont été publiés.

Le premier arrêté concerne les travaux de modification des immeubles d'habitation de moyenne hauteur – IMH (de 28 à 50 m) et précise les solutions constructives acceptables pour les rénovations de ces façades. Il reprend les dispositions du décret du 16 mai 2019 en y développant les précisions techniques nécessaires pour le choix des matériaux. Cet arrêté rappelle en effet que chacun des éléments constituant le système de façade prévu doit être classé au moins A2-s3, d0.

Le second arrêté concerne tous les bâtiments d'habitation : 1^{re}, 2^e, 3^e et 4^e familles. Il a pour objectif de mettre à jour les exigences de performance contre l'incendie des revêtements de façade des bâtiments d'habitation, de mettre à jour le guide d'isolation par l'intérieur, et de supprimer la possibilité de construire des immeubles d'habitation comportant en leurs derniers étages des duplex ou triplex dont le plancher bas le plus haut est à plus de 50 m, sans tomber dans le champ de la réglementation IGH.

La première famille (maison individuelle) et la deuxième famille collective (petits collectifs de type R+3) sont épargnées par ce renforcement réglementaire de prévention contre les incendies. Ainsi, le bois quel que soit son essence et sa densité peut être mis en œuvre en maison individuelle. De plus, seul le critère des parements des immeubles de 2^{es} famille reste encadré par une réaction au feu D-s3,d0 (anciennement appelée moyennement inflammable) autorisant ainsi la plupart des parements couramment utilisés.

Pour les immeubles de 3^e famille (R+4 à R+9), deux solutions sont retenues. Pour la première, chacun des éléments constituant le système de façade prévu doit être classé au moins A2-s3, d0. La seconde solution ouvre à l'innovation en laissant la possibilité aux constructeurs, aux industriels et aux organisations professionnelles de prouver l'efficacité globale contre la propagation d'un incendie de façade de systèmes de façades combustibles innovants. Les preuves d'efficacité devront être appréciées par un laboratoire agréé sous la forme d'une appréciation de laboratoire (APL), d'un avis de façade ou de guides de préconisations.

Pour les immeubles de 4^e famille existants ou en projets, temporairement les contraintes sont celles des IMH (immeubles de moyenne hauteur) car à compter du 1^{er} janvier 2020, le classement IMH remplacera la 4^e famille. ■



KITS D'ANIMATION 1/4H ENVIRONNEMENT

La FFB a développé en partenariat avec l'ADÈME des outils clé en main pour vos animations de 1/4h environnement. Chaque kit comprend une affiche, une vidéo d'introduction et un support d'animation avec quiz. Des vidéos et des fiches pratiques de conseils sont disponibles pour l'animation.

Cinq thématiques sont traitées :

- Gérer les déchets de chantier et être acteur de l'économie circulaire ;
- Prévenir les risques environnementaux (produits et déchets dangereux) ;
- Réduire les nuisances (bruit, poussières...) ;
- Préserver les ressources (eau, énergie, matières premières...) ;
- Protéger la biodiversité.

Vous pouvez les trouver dans la Caisse à outils Bâtir pour la planète.

Les 1/4 h environnement sont des réunions de 15 mn afin de sensibiliser les compagnons aux enjeux environnementaux du chantier. Ils sont animés par une personne de l'entreprise. ■



PROFEEL, PROGRAMME D'INNOVATION TECHNIQUE POUR LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

À la suite du programme PACTE, PROFEEL est le programme de la filière pour l'innovation en faveur des Économies d'Énergie dans le bâtiment. Ce programme est articulé autour de plusieurs axes de travail et de 9 projets afin de stimuler l'innovation et la rénovation énergétique.

L'objectif du projet « Connaissances et bonnes pratiques » est de :

1 -Développer et valoriser des problématiques spécifiques :

- En ITE : analyse du comportement hygrométrique en bâti ancien (ETICS et biosourcés avec la réalisation de simulations hygrométriques en fonction mur et isolant) ;
- Evaluation de la durabilité des performances thermique de l'enveloppe ;
- Analyse des risques aux interfaces (volets, extension, surélévation...)

2 -Codifier et diffuser les bonnes pratiques de conception et de mise en œuvre des points singuliers en ITE : murs enterrés, éléments rapportés, point fixation, système d'occultation.... ■



Ne laissez pas les remontées d'humidité détruire vos constructions !

LA BARRIÈRE EPONAL 336 PROTÈGE VOS SOLS DES REMONTÉES D'HUMIDITÉ.

Résine epoxydique bi composant pour tous types de locaux P2 à P4S. Quel que soit le taux d'humidité du support. Sous avis technique CSTB avec sablage ou associé à Primatech.



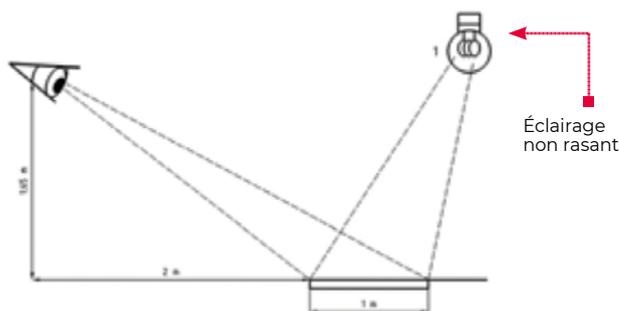


MARINE POULHALEC,
01 40 69 57 04
THIERRY HOUDIN
01 40 69 57 08
INGÉNIEURS MATÉRIAUX À L'UPMF
RÉPONDENT À VOS QUESTIONS...

1 REVÊTEMENT DE SOL SOUPLE – RÉCEPTION OUVRAGE FINI

Quelles sont les conditions de réception des revêtements de sol souples ?

➔ A- Les conditions de réception des revêtements de sols PVC sont définies dans le NF DTU 53.2 (revêtements de sol PVC collés) dans sa partie P1-1 article 7.2 Conditions d'un examen visuel. Cet article précise que l'aspect final du revêtement de sol PVC collé s'évalue à une hauteur de 1,65 m et une distance de 2,00 m avec un éclairage non rasant (angle entre le revêtement et la lumière supérieur à 45°, voir l'illustration ci-dessous).



➔ B - Les conditions de réception des revêtements de sols textiles sont définies dans le NF DTU 53.1 (revêtements de sol textiles) dans sa partie P1-1 article 11.2 Conditions d'un examen visuel, qui reprend le procédé d'examen visuel des revêtements de sol PVC avec deux spécifications supplémentaires en cas de pose de dalles ou de lames :

- la persistance d'un effet de damier est normale et plus ou moins importante selon les motifs et coloris ;
- les lames et dalles peuvent présenter des interstices, décalages ou lignages.

3 REVÊTEMENT SOL – TRACE DE PEINTURE AVANT POSE

Le peintre en réalisant son plafond n'a pas protégé le sol et il y a de nombreuses traces de coulure. Je dois poser un revêtement de sol souples sur ce plancher, or son état de surface n'est pas acceptable. Qui doit le nettoyage de ses salissures ?

➔ S'il est fait référence dans les documents du marché au NF DTU 59.1 (Revêtements de peinture en feuil mince, semi-épais ou épais), il n'y a pas d'ambiguïté, c'est au peintre de nettoyer ses salissures. Dans ce NF DTU, cela est mentionné à l'article 3.1 de la partie P2 (CCS) Travaux faisant partie du marché : « Le nettoyage des salissures occasionnées par les travaux du peintre ».

2 ITE - AIDES FINANCIÈRES ET FACTURE

Quelles mentions dois-je faire apparaître sur mes factures pour que mes clients puissent justifier de l'éligibilité au crédit d'impôt et/ou aux primes issues du dispositif des CEE pour des travaux d'isolation thermique ?

➔ La facture des travaux de rénovation énergétique doit notamment comporter les éléments suivants :

- Coordonnées de l'entreprise et du client ;
- Date de visite préalable à l'établissement du devis ;
- Lieu et la date de réalisation des travaux ;
- Date de la facture ;
- Mention exacte de la qualification RGE de l'entreprise conformément à la nomenclature de l'organisme et correspondant à la nature des travaux effectués. La seule mention « RGE » sans l'indication du nom de l'organisme de qualification et de la qualification ne permet pas de bénéficier du CITE (ex : QUALIBAT 8621) ;
- Nature des travaux, m² d'isolant installés, nom des isolants, résistance thermique, référence de la norme (NF EN 12664, NF EN 12667 ou NF EN 12939 pour les isolants non-réfléchissants et NF EN 16012 pour les isolants réfléchissants) ;
- Montants des frais de fourniture et des frais de main d'œuvre dissociés.

Pour plus d'informations sur la rénovation énergétique, rendez-vous dans la caisse à outils de la FFB. Connectez-vous sur le site www.ffbatiment.fr et dans les modules pratiques, cliquez sur la Caisse à outils.





MARINE POULHAEC 01 40 69 57 04

THIERRY HOUDIN 01 40 69 57 08

INGÉNIEURS MATÉRIAUX À L'UPMF RÉPONDENT À VOS QUESTIONS...

4 PEINTURE – LIMITATION COV

Depuis la nouvelle directive sur les peintures solvantées, est-il possible de trouver des peintures « glycéro » pour plafonds et murs intérieurs ?

➔ Afin de réduire la pollution atmosphérique, une nouvelle directive européenne 2004/42/CE a été mise en place en 2007. Elle définit des taux maximums de C.O.V (Composés Organiques Volatils) en g/L pour les peintures, produits de préparation et vernis. Ces taux sont différents selon la catégorie d'application (fonction, intérieur/extérieur et support). 12 catégories ont été prévues avec deux échéances d'application : 2007 et 2010. Par exemple :

Boiseries extérieures		Revêtements extérieurs		Revêtements intérieurs	
PA*	PS*	PA*	PS*	PA*	PS*
2007 : 150 g/L	400 g/L	2007 : 75 g/L	450 g/L	2007 : 75 g/L	400 g/L
2010 : 130 g/L	300 g/L	2010 : 40 g/L	430 g/L	2020 : 30 g/L	30 g/L

(PA : phase aqueuse – PS : phase solvantée)

➔ Les peintures glycérophtaliques en phase solvantée ont généralement un taux de COV de 300 g/L. Les nouvelles restrictions pour les peintures de murs et de plafonds intérieurs imposent aux fabricants de ne commercialiser que des peintures ayant des taux de COV inférieurs à 30 ou 100 g/L, en fonction de la brillance. Pour ces fonctions, les peintures « glycéro » en phase solvantée ne sont donc plus commercialisées. Depuis peu, des « glycéro » en phase aqueuse apparaissent sur le marché.

En revanche, vous trouverez des peintures « glycéro » en phase solvantée pour certaines applications spécifiques comme les vernis, les impressions, les peintures pour bois et métal, etc.

Pour retrouver l'intégralité de la Directive 2004/42/CE, rendez-vous sur legifrance.gouv.fr

6 NF HABITAT

Nous sommes une entreprise de plâtrerie, isolation, finition.

Le maître d'ouvrage (MOA) nous demande de respecter le Label NF Habitat. De quoi s'agit-il ?

➔ NF Habitat - NF Habitat HQE sont des certifications de référence pour valoriser les qualités essentielles des constructions de logements, qu'il s'agisse de programmes immobiliers résidentiels, de maisons individuelles ou groupées, de résidences service ou d'établissements médico-sociaux. Elles sont délivrées par CERQUAL Qualitel Certification, organisme certificateur de l'Association QUALITEL. Cette certification repose sur un référentiel qui fixe des objectifs, permettant d'attester de la qualité et de la performance technique sur 3 engagements : Qualité de vie dans le logement ; Respect de l'environnement ; Performance économique. Elle permet aussi d'attester de la qualité des services et de l'information délivrée au client.

➔ Cette démarche de certification, volontaire, est faite principalement par des bailleurs sociaux ou promoteurs immobiliers. En certifiant ses opérations, un maître d'ouvrage s'engage sur une multitude de critères définis dans le référentiel. Ces engagements sont repris dans les pièces du marché. L'entreprise de travaux n'a pas de lien direct avec CERQUAL Qualitel Certification. Pour que le MOA obtienne sa certification, l'entreprise doit réaliser ses travaux et fournir tous les documents demandés (techniques et administratifs) conformément à son marché. Lors de l'appel d'offre, il est recommandé à l'entreprise de ne pas se contenter de lire uniquement son lot mais tous les documents du marché et plus particulièrement les rapports complémentaires liés à la certification.

5 PEINTURE - IMPRESSION DES HUISSERIE BOIS

Les parties non visibles des huisseries bois doivent-elles être traitées (impression, peinture ou autre) avant leur mise en œuvre ?

➔ Le NF DTU 59.1 « Travaux de bâtiment – Revêtements de peinture en feuil mince, semi-épais ou épais » stipule, concernant les subjectiles bois et dérivés, que « l'impression doit être exécutée sur les six faces (sauf pour les chants supérieur et inférieur des portes intérieures des pièces sèches lorsqu'ils ne sont pas visibles) en atelier ou, à défaut, sur chantier, avant pose, à l'abri des intempéries ».

7 PEINTURE – HUISSERIE TROUS VISSAGE

Sur un chantier, je dois réaliser la mise en peinture de dormants bois mais lors de la pose, des percements visibles ont été faits. La maîtrise d'œuvre me demande de les reboucher avant la mise en peinture. Comment puis-je me défendre pour ne pas effectuer ce rebouchage gratuitement ?

➔ Le NF DTU 36.2 « Menuiseries intérieures », précise au 6.7.1 de la P1-1-1 les tolérances de rectitude pour le dormant. En effet, celui-ci ne doit pas présenter de défaut de rectitude supérieur à 2 mm une fois la pose achevée. De plus, dans le NF DTU 59.1 P2 « Revêtements de peinture », il est clairement précisé au 3.2 que la remise en état des subjectiles ne fait pas partie du marché du peintre, sauf précision spécifique dans les DPM (documents particuliers du marché). Dans votre cas, si les DPM ne prévoient pas la reprise du support, le support à peindre n'est pas conforme. Vous devez :

- refuser le support et ne pas intervenir, sinon il est considéré comme accepté ;
- signaler au maître œuvre par écrit ces anomalies, en les justifiant vis-à-vis des NF DTU ;
- préciser la nature des travaux supplémentaires nécessaires à la mise en conformité des supports.

Comme ces travaux ne font pas partie de votre marché, la réalisation de ces travaux fera l'objet d'un avenant à votre contrat.

Ice Breaker. Tout droit venu du froid.



Les motifs de l'hiver. Aussi froids ou chauds que vous le souhaitez. Inspirée de la glace fissurée, cette nouvelle collection de dalles textiles combine un motif naturel et des tons chaleureux pour un effet surprenant.

Et comme tous nos sols, Ice Breaker est neutre en carbone. Réchauffez vos intérieurs en luttant contre le réchauffement climatique avec Interface.

Découvrez comment avoir un impact positif sur [interface.com](https://www.interface.com)

Interface[®]

+Positive spaces[™]
De meilleurs produits. Des personnes plus heureuses. Une planète plus saine.



Elle a gravi la troisième marche du podium aux Olympiades mondiales des métiers qui se sont tenues à Kazan en Russie du 22 au 27 août derniers. Rencontre avec Mathilde Mortier, la nouvelle ambassadrice de l'excellence dans la catégorie Peinture et décoration.



COMPÉTITION

À 20 ans, elle décroche le bronze aux 45^e WorldSkills

Autour de son cou, elle porte désormais sa médaille de bronze, et le triomphe. Mais matiné d'une sacrée dose d'humilité. Aguerrie depuis quelques mois à l'exercice de l'interview – concours de l'excellence oblige – Mathilde Mortier souffle : « je visais au moins le podium ». La vingtaine à peine entamée, son objectif a été atteint, « j'ai réussi et j'en suis très heureuse ». Comme les 41 jeunes Français inscrits dans 38 métiers qui se sont envolés cet été pour la Russie, elle a suivi un véritable training de sportif de haut niveau, « physique, psychique et mental » avec son coach pour gravir ce podium. « Ce sont les émotions les plus fortes que j'aie ressenties. Nous avons été poussés à bout, et dans nos derniers retranchements pour tester notre endurance ». Mais de ce passage obligé pour atteindre les WorldSkills, elle en retient l'essentiel : « Nous avons appris l'entraide et à créer une réelle cohésion de groupe avec tous les médaillés qui sont partis à Kazan ». La solidarité, point final d'un long parcours clôturé en apothéose. Point d'orgue glorieux d'une ténacité chevillée au corps.

Une vocation sans faille

Pourtant, elle a rencontré son aspiration au métier de peintre en décoration pas forcément dans les meilleures conditions. « Mes parents ont divorcé, il y a plusieurs années. Lorsque ma mère a trouvé un nouveau logement, j'ai découvert que je voulais être peintre en l'aidant dans ses travaux », confie la jeune femme, en ajoutant dans un sourire, « c'est un peu anecdotique ». Son humilité, toujours. Elle enchaîne alors son CAP, et son BP à BTP CFA Hesdigneul-lès-Boulogne (62) puis prolonge sa formation en mention complémentaire en peinture et décoration à Bâtiment CFA Dieppe (76). Mais entretemps elle fait une rencontre. « Une amie qui avait passé le concours en tant que fleuriste me parle des Olympiades des Métiers. Du coup, je suis allée voir mes professeurs qui m'ont assurée que j'avais le niveau pour me lancer dans une telle compétition », se souvient Mathilde Mortier. L'aventure démarre. En 2016, elle s'inscrit à la compétition régionale des Olympiades des Métiers à Arras (62). « Mais je n'étais pas assez préparée », concède-t-elle. Elle finit cinquième. Qu'à cela ne tienne. Derrière sa discrétion avérée, Mathilde Mortier masque une persévérance à toutes épreuves.... La preuve : en 2018, le sourire radieux elle brandit

sa médaille d'or, décrochée aux finales nationales des 45^{es} Olympiades qui se sont tenues à Caen en décembre 2018.

Du Brésil en passant par Kazan jusqu'aux Haut-de-France

Cet été, avant de s'envoler pour la Russie, la candidate a affiné ses pinceaux à Brasilia en s'entraînant avec son concurrent brésilien. La jeune peintre peaufine toutes les compétences nécessaires pour faire valoir ensuite son talent sur les rives de la Volga : pose de papier peint, peinture au pistolet, peinture d'une porte en trois couleurs. Mais aussi et surtout concentration et gestion du stress. Car à Kazan, pour la compétition en peinture et décoration, « nous avons eu peu d'informations sur l'épreuve. S'ils nous ont donné la référence de la peinture et du papier peint, nous n'avons connu le sujet imposé de la figure géométrique qu'une fois arrivé sur place », confie Mathilde Mortier. Un handicap ? « Non, car au final nous étions tous dans le même cas. Nous avons donc tous connu cette difficulté ». Mais pas avec le même résultat puisque la jeune femme est revenue chez elle à Wittes (62), médaillée... Et bientôt chef d'entreprise : « j'ouvre ma structure en peinture et décoration, courant octobre, révèle-t-elle. Ma distinction à Kazan est un atout car elle montre un savoir-faire ». Elle ne parle jamais de talent... Et pourtant. ■



NOUVEAU !

Gagnez du temps, commandez en ligne...



Tout à portée d'un clic !

sikkens-solutions.fr

OPÉRATION SOLIDAIRE

Quand les peintres rendent le sourire aux enfants

Depuis 2009, l'humanitaire est au cœur de la distribution décoration. François Nicolas, à l'initiative de l'Opération Peintres du Sourire, déclinée au sein du Groupement UGD et au Club Onip, revient sur la genèse de cet élan de solidarité qui n'est pas prêt de s'essouffler.



▲ FRANÇOIS NICOLAS

Cela fait 10 ans maintenant que chaque fin d'année, des affiches fleurissent dans les points de vente du groupement de négoce indépendants UGD et de Club Onip : celles de l'Opération Peintres du Sourire – Pour un Sourire d'Enfant (PSE). Un événement commercial à destination des artisans et entreprises de peinture, conçu pour financer le projet d'une école du bâtiment au Cambodge. Il est depuis devenu un rendez-vous incontournable pour de nombreux professionnels. Et un formidable « élan de solidarité. Des centaines d'enfants défavorisés de Phnom Penh sortent chaque année avec une qualification reconnue aux métiers de l'électricité, du sanitaire, de la climatisation, de la maçonnerie, du carrelage, de la peinture et des revêtements... leur permettant de trouver rapidement et durablement un métier pour donner un vrai sens à leur vie », reprend François Nicolas, en précisant paraphraser le groupement UGD. Mais c'est lui qui est à l'origine de cette initiative. Et pour lui l'histoire a démarré avant.

Aider les enfants cambodgiens dans la misère

C'est une tragique quête de sens qui a amené François Nicolas à s'investir auprès de l'Association Pour un Sourire d'Enfant (PSE). « En 2005, je dirigeais une boîte de distribution de fournitures pour peintres. Ma femme est décédée en juin. Je sens alors que je perds la niaque que j'avais pour mon métier, j'avais besoin d'engagement. Mais je n'étais ni médecin, ni ingénieur hydraulicien », confie le distributeur depuis retraité. « Et tout d'un coup, la réponse m'est tombée dessus ». Lors d'une conférence en 2007, il rencontre l'Association PSE dont la mission est de sortir de la misère les enfants cambodgiens les plus pauvres et de les conduire à un métier. « Suite à la prise de pouvoir par les Khmers Rouges dans ce pays, tous les intellectuels ont été exterminés. Christian et Marie-France des Pallières, un jeune couple de retraités français alors ici en mission humanitaire, découvrent un intolérable niveau de misère dans les années 1990. Les enfants vivaient dans des décharges ». Ils décident alors de les nourrir. « Mais





● ● ● ils s'épuisent et s'aperçoivent que ce n'est pas suffisant. Les enfants aspirent à retrouver le chemin de l'école ». Le couple retraité mobilise alors leurs amis en France et créent l'association PSE pour les accompagner vers la scolarité. Quelques années plus tard, ils font le triste constat qu'une fois leur diplôme en poche, les enfants cambodgiens « surtout les plus défavorisés retournent vivre dans les décharges parce qu'ils n'ont pas de métier, et qu'il n'existe pas de formations professionnelles ». L'association créée alors une réponse adaptée à ce néant provoqué par le génocide cambodgien 20 ans plus tôt.

14 000 journées transformées en formations utiles en 2018

À chaque fois que l'Association PSE crée là-bas une filière professionnelle, « elle s'adosse à un partenaire de référence en Europe : Norauto, pour la mécanique, l'École de Lausanne pour l'hôtellerie, ou l'Essec pour le commerce. Mais lorsque je la rencontre en 2007, elle souhaite monter une école du bâtiment et ne sait pas comment faire », se souvient François Nicolas. En quête de sens, il embrasse alors cette cause en envoyant à Phnom Penh de l'argent, des produits, « et des copains peintres qui oeuvraient dans les CFA pour monter au Cambodge les programmes et former les formateurs étant donné qu'il n'y en avait plus ». Mais encore une fois, les moyens deviennent vite insuffisants. François Nicolas se rapproche alors des industriels Henkel et Toupret, et du groupement de négoce indépendants UGD en 2009. Depuis, l'Opération Peintres du Sourire – Pour un Sourire d'Enfant a été renforcée par la venue de Club Onip, des sociétés Nespoli et Romus, puis de Vepro, Outil Parfait, et OCAI. Le principe : à travers une offre promotionnelle, cette opération propose de transformer en journées de formation pour les enfants

de Phnom Penh, une partie du montant des achats réalisés chez les adhérents UGD et le Club Onip, sur une sélection de références chez chaque industriel concerné. « C'est toute une chaîne de générosité qui s'est ainsi organisée », conclut François Nicolas. Et qui n'est pas prête de se briser. Grâce à ce moment de solidarité unique, 8 100 journées étaient transformées en formations utiles en 2009. 10 ans plus tard, elles sont 14 000. Un record battu pour l'Opération Peintres du sourire, et pour les professionnels solidaires qui participent ainsi chaque fois plus nombreux au financement de l'apprentissage de jeunes cambodgiens pensionnaires de la section Bâtiment de l'institut PSE. ■

DEVENEZ PEINTRE DU SOURIRE !

D'octobre à novembre, les distributeurs UGD et Club Onip (180 points de vente) et 4 fabricants (Henkel -colles, Toupret -enduits, Outil Parfait -outillage- et Vepro -vêtements de protection) lancent une opération commerciale afin de transformer en journées de formation pour les enfants cambodgiens une partie des achats réalisés sur une sélection de références. Les artisans et entreprises de peinture achètent aux conditions habituelles et les industriels partenaires reversent 16% du montant du chiffre d'affaires. Des animations pour soutenir cet élan de générosité sont organisées sur les points de vente (jeux, cadeaux...).

Alors, n'hésitez pas. Transformez vos achats en journées de formation.



webertherm XM natura

Performant
par nature



Isolation Thermique par l'Extérieur à très faible impact environnemental

Panneaux de liège biosourcés et sous-enduit
à la chaux aérienne : découvrez un système
ITE naturel, respectueux de l'environnement.



www.fr.weber et **WEBER FR** sur smartphone



Retrouvez-nous sur
les réseaux sociaux



weber
SAINT-GOBAIN

Brèves



46^{es} Olympiades, c'est parti !

Les inscriptions pour les prochaines Olympiades des Métiers sont ouvertes en :

- Ile-de-France : jusqu'au 15 décembre 2019
- Normandie : jusqu'au 29 novembre 2019
- Pays-de-la-Loire : jusqu'au 10 novembre 2019 (sélections régionales les 13 et 14 mars 2020 au Parc des Expositions d'Angers)
- Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur : jusqu'au 15 novembre 2019
- Grand Est : jusqu'au 21 octobre 2019 (sélections régionales du 17 janvier au 9 mars 2020)
- Bourgogne-Franche Comté : jusqu'au 12 décembre 2019
- Corse : jusqu'au 23 décembre 2019
- Hauts de France : jusqu'au 15 décembre 2019
- Bretagne : jusqu'au 18 octobre 2019 (sélections régionales du 6 au 8 février 2020 à Saint-Brieuc)

En ce qui concerne la Nouvelle-Aquitaine, les inscriptions sont closes depuis le 30 septembre. Les sélections régionales auront lieu du 19 au 21/03/2020 au Parc des Expositions de Bordeaux.

Pour participer, vous devez avoir moins de 23 ans l'année de la compétition internationale. Peuvent concourir : apprentis, compagnons, élèves de lycées, stagiaires ou salariés.

Vous devez vous inscrire dans la région où vous habitez et/ou êtes formé et/ou êtes salarié.

Il est défendu de s'inscrire et de concourir dans deux régions différentes au cours d'une même édition des Olympiades des Métiers.

A noter qu'une application a été créée (disponible sur android et iOS) : Worldskills France où vous retrouverez les dernières informations concernant le prochain championnat du monde de 2021 à Shanghai.



Lyon accueillera les Olympiades en 2023

Worldskills International a choisi Lyon comme ville d'accueil de la finale internationale de la compétition Worldskills (Olympiades des métiers) en 2023.

Jacques Chanut, qui était présent aux côtés de Muriel Pénicaud, la ministre du Travail, à Kazan (Russie) pour soutenir la candidature de Lyon face à Aichi (Japon), s'est réjoui de ce choix : « La FFB soutient cette manifestation avec force depuis des années car elle est l'occasion unique de montrer au monde entier l'excellence de nos métiers, l'enthousiasme et le savoir-faire de nos jeunes et de nos entreprises ! C'est une belle victoire pour la France, la région Auvergne Rhône Alpes et la ville de Lyon de pouvoir organiser cette compétition internationale des métiers, reconnue dans le monde entier. »

Pour mémoire, la compétition internationale WorldSkills rassemble, tous les deux ans, plus de 1 600 candidats de moins de 23 ans, venus de 60 pays pour s'affronter dans près de 50 métiers dont 13 du BTP. C'est une occasion unique pour ces jeunes de mesurer leurs compétences à l'international et de donner une image juste, vivante et dynamique de leur métier d'aujourd'hui. C'est aussi l'occasion, en France, de faire mieux connaître les métiers et de développer l'apprentissage.

La FFB s'est par ailleurs engagée au côté du comité organisateur pour soutenir les Olympiades des métiers. Les concours de l'excellence contribuent à la promotion de nos métiers auprès des jeunes. Dans cette optique, les référents régionaux UPMF sont un rouage essentiel. Leur mission est de faire la promotion du concours dans les entreprises et les centres de formations, et en fonction de son appétence, de leur disponibilité et leur connaissance de l'organisation et ses rouages, de s'investir dans l'organisation du concours régional soit comme maître d'atelier ou comme jury.

Si vous souhaitez vous investir pour la promotion de l'excellence, contactez votre président de section départementale des métiers de la finition.

Mentions complémentaires

La 5^e CPC (commission professionnelle consultative et paritaires de l'Education nationale) a accepté les créations d'une mention complémentaire sol (niveau IV), d'une mention complémentaire échafaudage (niveau IV) pour les sociétés d'échafaudage qui ont des besoins en personnels capables de calculer des échafaudages plus complexes, ainsi que d'une mention complémentaire plâtrier traditionnel (ex plaquiste). Ces MC ont été présentées par les Unions de métier.

Les inscriptions au 27^e concours du MOF sont ouvertes !

Les inscriptions sont ouvertes pour le prochain concours du « Un des Meilleurs Ouvriers de France ». La clôture des inscriptions se fera le 17 janvier 2020 à minuit. Le concours des MOF est une épreuve de longue haleine puisque la remise des titres aura lieu la première semaine de février 2022.

Cette année, la loi du 05 septembre 2018 « choisir son avenir professionnel », permet aux candidats d'activer leur Compte Personnel de Formation (CPF) et contribuer ainsi à la prise en charge partielle des dépenses liées au sujet et au parcours d'excellence professionnelle.

Vous pouvez vous inscrire à cette adresse :

<https://www.meilleursouvriersdefrance.org/inscription-concours-un-des-meilleurs-ouvriers-de-france>

Calendrier du concours :

- Réunions techniques en régions entre le 01 février et le 30 juin 2020
- Epreuves de qualification entre septembre 2020 et janvier 2021
- Réunions techniques en régions entre le 01 février 2021 et le 30 juin 2021
- Epreuves de l'œuvre finale entre septembre 2021 et le 31 décembre 2021

Titre de solier de niveau IV : dates des prochaines sessions

Le titre de solier de niveau IV se prépare en contrat de professionnalisation de 18 mois en alternance (2/3 du temps en entreprise et 1/3 en centre de formation) et s'adresse à tout public, à partir de 16 ans. Cette formation est dispensée dans des centres agréés du Réseau de formation des soliers (RFS).

Les dates et lieux des sessions fin 2019 et 2020 sont les suivants :

- Début septembre et octobre 2019 à Sedan - Intégration possible jusqu'en décembre 2019 et réservée à des personnes ayant un niveau 5 solier [06 30 71 48 55]
- 1^{er} Octobre 2019 à Rennes - Intégration possible jusqu'au 29 novembre 2019 - 03 26 77 86 12)
- 22 octobre 2019 à Reims - Intégration possible jusqu'au 20 décembre 2019 [03 26 77 86 12]
- Début 20 janvier 2020 à Tarare [06 20 68 07 28]
- Début Septembre 2020 à Toulouse [06 30 71 48 55]

La préparation de ce titre est une alternative à la suppression du CAP solier qui sera prochainement remplacé par une mention complémentaire.

Pour en savoir plus :

www.formation-solier.com

La solution POUR RETROUVER LE CACHET D'ANTAN

PRB
PRIM
CHAUX
PE



+

PRB
BADI
RÉNO
PE



PRIMCHAUX PE



BADIRÉNO PE



PRB PRIMCHAUX PE

PRIMAIRE POUR PRODUITS À BASE DE
CHAUX EN PÂTE

- + Régule et fixe les supports poreux
- + Très adhérent
- + Rend la finition plus résistante

CLASSE 1C

PRB BADIRÉNO PE

BADIGEON À BASE DE CHAUX GRASSE
AÉRIENNE EN PHASE ACQUEUSE

- + Protection et décoration des façades
- + Aspect mat profond
- + Finition classique ou rustique

CLASSE 1C



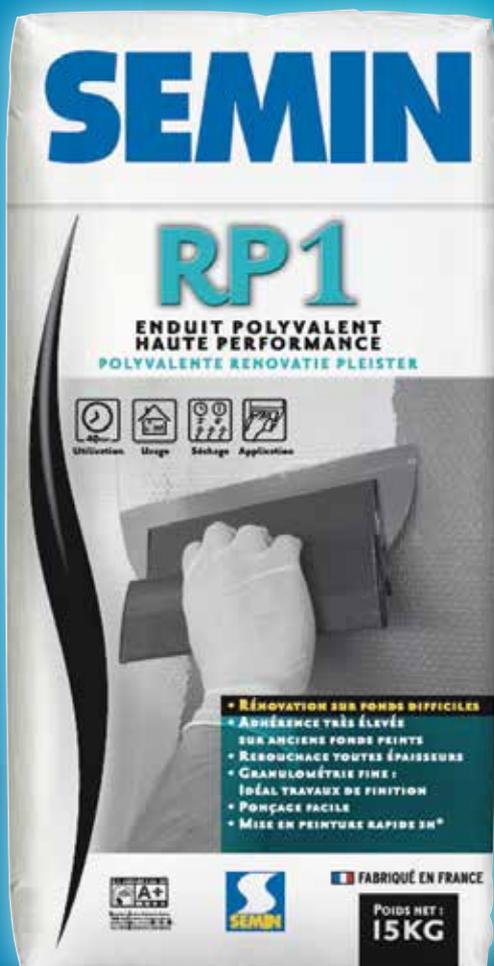
Produits de Revêtement du Bâtiment

SEMIN

**NOUVELLE GÉNÉRATION
D'ENDUIT À MISE
EN PEINTURE RAPIDE**

RP1

ENDUIT POLYVALENT À MISE EN PEINTURE RAPIDE INTÉRIEUR



Nouvelle génération d'enduit, SEMIN RP1 réunit en un seul produit les caractéristiques essentielles demandées par les applicateurs : temps de séchage réduit et adhérence exceptionnelle lui permettant d'être utilisé sur des fonds bloqués.

Sa granulométrie à base de charges de granulométrie très fine lui permet d'être employé aussi bien pour sa fonction première qui est de réparer et reboucher mais également pour le lissage des supports avant mise en peinture.

AVANTAGES

- **Rénovation des fonds difficiles**
- **Adhérence exceptionnelle sur anciens fonds peints**
- **Granulométrie fine**
- **Mise en peinture rapide**
- **Sans retrait après séchage**

LA MARQUE
FRANÇAISE
DES ARTISANS

Depuis 1838

SEMIN EST PRÉSENT SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX :



SEMIN



SEMIN



SEMINFRANCE



SEMIN SAS



@semin_sas



semin.com



WEBERDEKO MÉTAL DE WEBER

Weber lance cet automne une nouvelle patine décorative métallisée weberdeko métal, associée à la gamme d'enduits matricé weber terranova print. Destiné à la protection durable des façades grâce à sa forte adhérence, ce revêtement organo-minéral propose 20 couleurs métallisées des plus étonnantes et tendances qui permettent de faire ressortir des éléments de déco de la façade. Disponible en seaux de 5 et 15 kg, prêt à l'emploi, weberdeko métal se met en œuvre en deux passes sur des enduits talochés ou matricés.

www.fr.weber

Tél. 08 2000 3300



ROYALACRYL PRIM DE SOFRAMAP

Cette nouvelle impression polyvalente et sous-couche d'accrochage, Royalacryl Prim de Soframap est destinée aux fonds bloqués en phase aqueuse. Sa très bonne adhérence permet une accroche sur des supports fermés tels que le PVC, la faïence ou l'acier galvanisé, mais également sur tous fonds usuels du bâtiment. Teintable en tons soutenus, elle permet d'obtenir une opacité optimale tout en offrant une finition soignée. A faible odeur, recouvrable rapidement, elle présente un confort d'application remarquable. A très faible teneur en COV et classé A+, Royalacryl Prim est disponible en seaux de 10 L, 4 L et 1 L.

www.soframap.com

Tél. 04 92 02 66 72



GUIDES DE TRAITEMENT DE FAÇADES DE LICEF

Destinés autant aux compagnons qu'aux maîtres d'œuvre, ces deux nouveaux guides permettent de mieux appréhender le décapage et le nettoyage des matériaux en façades. Proposant des produits innovants, respectueux de l'environnement du bâti et des hommes, une approche technique personnalisée cas par cas guide dans le cadre des démarches d'investigation et de prescription sur les façades de bâtiments de tout type, de toute époque.

www.groupe-licef.fr

Tél. 04 78 31 17 17



GAMME ULTRASOL DE ZOLPAN

Zolpan a développé la gamme Ultrasol, des peintures de protection et de décoration des sols pour réaliser tous types de projets. Complète et polyvalente, cette gamme peut être utilisée dans des lieux à trafic léger, modéré ou intense. Ces peintures répondent à toutes les exigences (simplicité, rapidité de mise en œuvre, haute durabilité) et offrent une qualité esthétique optimale avec une belle diversité de teintes !

www.zolpan.fr

Tél. 04 72 10 70 60

NOUVEAUTÉS OCTOBRE 2019



PANTEX DE SEIGNEURIE

Les 4 nouveaux aspects Mat, Velours, Soie et Satin de la gamme Pantex de Seigneurie, apportent des performances d'opacité et de blancheur optimales. Aisément applicable à la brosse, au rouleau polyamide texture 12 mm ou au pistolet, la peinture Pantex se destine aux murs et plafonds en intérieur, offrant une finition sans reprise. Adaptée pour les chantiers HQE grâce à l'indice de l'air intérieur A+ et label NF Environnement, la gamme Pantex est teintable dans les 1 170 teintes du nuancier Chromatic.

www.seigneuriegauthier.com
Tél. 01 57 61 00 00



ULTRASOFT SOFT & SHINY DE BALSAN

Le concept de lés, dalles et planks Ultrasoft de Balsan permet de délimiter les espaces afin de donner de l'originalité à son lieu de vie et de multiplier les possibilités de combinaisons en créant des associations inédites et personnalisées. Constitués d'un velours de 1000g composé à 100% de polyamide pour une plus grande facilité d'usage et déclinés en 10 coloris (différentes selon le format), les dalles et planks Ultrasoft sont faciles à transporter et à stocker et se posent aisément à l'aide de colle ou de scotch double face tout en minimisant les pertes.

www.balsan.com
Tél. 0 2 54 29 16 00



SYSTÈME ITE STOTHERM RESOL

Le dernier né des systèmes ITE, StoTherm Ventec associe un nouvel isolant avec un sous-enduit léger et une grande diversité d'enduits de finition, pour d'excellentes performances thermiques. Répondant aux exigences des chantiers BBC ou passifs en neuf, StoTherm Ventec est apprécié tout aussi en rénovation pour le gain de place qu'il offre. Sous avis technique, il permet d'isoler les ponts thermiques en offrant des performances thermiques élevées avec une épaisseur de seulement 3 cm.

www.sto.fr
Tél. Tél. 01 34 34 57 00



PRB CRÉPIFOND S

Impression fixante et opacifiante, le nouveau produit de PRB Crépifond S est destiné spécialement aux supports difficiles. Il s'utilise sur les murs extérieurs neufs ou en rénovation. Bénéficiant d'un très fort pouvoir couvrant, insaponifiable et d'un séchage rapide, il s'applique sur des supports en béton, des mortiers ciment, des anciennes peintures, des fonds poreux ou farinants. Disponible en blanc, en seaux de 20 kg, Crépifond S est à recourir par des enduits organiques, des peintures ou des colles PRB.

www.prb.fr
Tél. 02 51 98 10 10

Derrière notre nouveau nuancier...

... 340 nuances de façades, et bien plus encore !



Liberté, Créativité, Durabilité !

Fruit du travail de notre service StoDesign, notre nouveau nuancier façade, avec ses teintes actuelles et intemporelles, a été conçu pour vous ouvrir tous les champs des possibles et vous offrir des solutions en conformité avec la réglementation en vigueur.

Rendez-vous sur www.sto.fr ou sur www.sto-facade.fr pour commander votre nuancier ou télécharger les palettes de couleur.



Chantier réalisé avec

[K']

LA GAMME FAÇADE par Unikalo



Phare du
Cap Ferret (33)

Chantier réalisé en K'TECH EXTREM



Nouveaux
produits



Nouvelles
technologies



Nouvelles
teintes



WWW.UNIKALO.COM

unikalo
PEINTURES BÂTIMENT